#1

(CARA'MAG' Été 2010)

Le MAGAZINE de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Magazine de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Direction de la communication
107 avenue de Rochefort -17200 Royan
Tél. 05 46 22 19 20
Web : www.agglo-royan.fr
E-mail : contact@agglo-royan.fr

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Tallieu

Directeur de la communication :
Christophe Soulard

Rédaction : Clémence Barbier (CB), Claire Sassi (CS), Christophe Soulard (ChS)

Conception graphique, mise en page :
Nancy Bastélica

Crédits photos (Droits réservés) :
Photo de couverture : Didier Mauléon
Crédits photos : Didier Mauléon,
(p24/25) : Didier Mauléon CARA et artistes
Fotolia : cuisine en famille
© Pétrouche (p9) / Assainissement1
© Matthieu Debris (p18) / Download Content
© Johnny Lye (p26)

Impression :
Imprimerie IRO La Rochelle
Tirage : 46 000 ex.

N° ISSN : 2107-5476
N° ISSN (en ligne) : 2107-6960





L'Édito

de Jean-Pierre TALLIEU Président

La saison estivale bat son plein. Elle a débuté, sur la côte royannaise, peu après les fêtes de Pâques pour croître progressivement au fil des grands week-ends, des événements locaux, et de l'arrivée des beaux jours. Tant et si bien que la population du territoire qui avoisine d'ordinaire 75 000 habitants va grimper, entre juillet et août à environ 500 000 personnes.

Cet afflux massif de touristes venus des six coins de l'Hexagone et de l'étranger, fait vivre notre économie locale. Cette affluence bouleverse aussi quelque peu nos habitudes et nous oblige à préparer l'arrivée des estivants. Un travail de longue haleine est réalisé en amont par l'ensemble des collectivités, des associations, des entreprises commerciales et artisanales qui composent le pays royannais. Depuis le mois de février, chaque agent, employé, salarié et bénévole, a été mis à contribution pour faire de notre pays une terre d'accueil, de villégiature et un havre de paix.

Notre Communauté d'Agglomération a bien évidemment mobilisé ses services dès la fin de l'hiver. Elle a ainsi initié avec ses partenaires traditionnels (MDE, Mission Locale, département, Pôle Emploi), le Forum de l'emploi saisonnier qui a permis à plus de 700 personnes, jeunes et moins jeunes, de trouver un travail pour quelques semaines, quelques mois, dans la restauration hors-domicile, l'animation, etc. Le service Ecologie urbaine a planifié des tournées supplémentaires de camions de ramassage d'ordures ménagères sur l'ensemble du territoire pour préserver l'intégrité environnementale et paysagère du pays. Nos services qui ont tout fait pour effacer les stigmates de la tempête Xynthia et redonner aux pistes cyclables leur cadre naturel, ont mis les bouchées doubles pour embellir nos plages, organiser le déplacement des gens du voyage, planifier les transports, valoriser nos produits locaux et nos atouts touristiques. L'Agglomération a également participé, avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours, à la formation des sauveteurs qui surveilleront les 70 kilomètres de côte entre La Tremblade et Meschers-sur-Gironde.

Que ce journal qui vous accompagnera tout l'été vous permette de profiter pleinement, en toute tranquillité, des couleurs et des saveurs de notre Agglomération.

Bonne lecture à tous.

L'Agglomération Royan Atlantique présente

Poissons nomades

EXPOSITION - EVENEMENT
3 juillet au 19 septembre 2010

Centre «La Courneuve»
30 rue du Château d'Eau
Meschers-sur-Gironde

Nathalie BOUZON
Yvon CHIAMPO
Michel DELCEY
Jean-Jacques FANJAT
Frédérique FANDRE
Jean-Pierre GEROME
Vincent GIRARD
Tao & Michel GUEVEL
Nicolas MORIN
Emmanuel PECCATTE
Annet PERRIN
Suzanne PHILIDET
Cédric RAMEAU-MONPOUILLAN
Eva ROUCKA
Kazumi TAI
Armand TATEOSSIAN
Winfried VEIT
Yan ZORITCHAK

Horaires d'ouverture 11h à 19h
7 jours/7 - GRATUIT
Renseignements 05 46 22 19 20

(AGGLOMÉRATION ROYAN ATLANTIQUE)

ACTUALITÉS

Sommaire

Jeudis Musicaux, un bel exemple de diffusion culturelle

Plus qu'un festival, les Jeudis Musicaux des Eglises Romanes composent une véritable saison musicale. Du 3 juin au 23 septembre, 31 concerts sont programmés sur les 31 communes de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). Un évènement unique dans la région tant par la qualité et l'abondance des oeuvres musicales proposées dans autant de lieux différents, que par l'adhésion d'un public fidèle, toujours plus nombreux.

Pas un nuage à l'horizon des Jeudis Musicaux. Cette saison musicale, initiée par la CARA, entame sa 22e année consécutive. Un succès qui s'explique notamment *«par la qualité de l'accueil souvent salué par les artistes et la venue d'un public de fidèles, presqu'une famille»*, souligne Vincent Barraud, Vice-président de la CARA en charge de la culture, du patrimoine et de l'animation territoriale. *«C'est un bel exemple de diffusion culturelle sur le territoire»*, ajoute Nathalie Giret, responsable du service des Affaires culturelles de la CARA, puisque toutes les communes de l'Agglomération reçoivent, dans leur église, des artistes pour un concert exceptionnel. Les premières années, il n'y avait qu'une dizaine de concerts programmés sur les deux mois d'été. Aujourd'hui la programmation s'étale de juin à septembre, même si l'objectif est toujours identique : faire découvrir l'ensemble du territoire à la population et aux visiteurs à travers la valorisation du patrimoine par la musique.

Richesse, originalité, diversité

Cette année, le programme devrait, une fois encore, contenter tout le monde. *«Nous souhaitons une grande ouverture à toutes les musiques (baroque, médiévale, musiques du monde et musique de chambre, etc.)»*, explique Jacques Chauvain, animateur départemental responsable artistique des Jeudis Musicaux depuis plus de 20 ans. Pour l'édition 2010, pas moins de 91 artistes de renommée nationale et internationale, mais aussi des jeunes talents sont au rendez-vous. Ils se produisent tous les jeudis soir dans une des églises des 31 communes composant la CARA, avec en moyenne deux concerts le même soir dans des lieux différents. *«C'est une grande chance de pouvoir inviter ces artistes dans les Eglises Romanes de l'Agglomération. Le public peut apprécier un concert acoustique. Une communion se crée entre les musiciens, la musique, le lieu et les spectateurs»*, insiste Jacques Chauvain.

Du reste, ce dernier ose des associations inattendues. Le 5 août, Mornac-sur-Seudre reçoit un trio piano, accordéon et haute-contre. L'ensemble Sagittarius réunit un baryton et deux sopranos. Le clavecin aussi s'invite ; *«Un pari»*, selon les propos du directeur artistique des Jeudis Musicaux. *«La programmation se fait avec le cœur, le ressenti, l'intuition»*, confie-t-il. Toutefois, elle se prépare au moins un an et demi à l'avance. De plus, les Jeudis Musicaux sont une aventure d'équipe ; Isabelle Moullineau du Service des Affaire Culturelles assure l'administration et suit la programmation sur le terrain avec l'animateur départemental, les communes et leurs associations relais.

Professionnalisme et décontraction

«Bien avant la saison musicale, nous réunissons les représentants des communes, des associations, les professionnels du tourisme et de l'animation impliqués pour leur présenter les concerts et préparer l'organisation de la manifestation ; ce sont près de 200 personnes qui contribuent à la réussite de cette saison musicale» précise Nathalie Giret. Les communes sont notamment chargées de préparer *«un verre de l'amitié»* après le concert. *«C'est l'occasion pour les artistes et le public de se rencontrer, de profiter d'un moment de convivialité et d'échanges»*.

La CARA implique également dans le projet des associations locales d'insertion telle qu'Initiative Emploi Pays Royannais (IEPR) pour la mise en lumière, la sonorisation, l'installation des scènes. De même, l'Association de Prêt de Matériel aux Associations Culturelles (APMAC) participe à la mise en œuvre de cette programmation musicale. Elle apporte des conseils techniques, joue un rôle prépondérant dans l'installation du lieu et la régie lumière. Les Jeudis Musicaux sont à la fois *«professionnels et décontractés»*, analyse Jacques Chauvain.

CS)



Meschers-sur-Gironde - Inauguration
De gauche à droite : Yves Le Calvé - Daniel Hillairet - Régine Joly
Roland Gilberto - Jean-François Negret - Vincent Barraud - Jacques Chauvain

Le programme

3 JUIN – 23 SEPTEMBRE 2010 # 22


TRIO PIANO - ALTO - CLARINETTE

En rappel, le début de la saison...

3 juin – Meschers-sur-Gironde
Ouverture de la saison
TRIO PIANO – ALTO - CLARINETTE

10 juin – Saint-Augustin
RÉCITAL CYMBALUM – CYRIL DUPUY

10 juin – Saint-Romain-sur-Gironde
RÉCITAL VIOLONCELLE – MARION MARTINEAU

17 juin – Boutenac-Touvent
DUO SAAJ

17 juin – L'Éguille-sur-Seudre
DUO HAUTBOIS – PIANOFORTE

24 juin – Brie-sous-Mortagne
DÉLIT DE FLÛTES

24 juin – Médis
QUATUOR ACCORDO

1er juillet – Épargnes
NOCHES BUENAS

1er juillet – Royan
RÉCITAL CLAVECIN – KENNETH WEISS

8 juillet – Breuillet
DUO PIANO - VIOLON

8 juillet – Mortagne-sur-Gironde
ENSEMBLE SAGITTARIUS

15 juillet – Barzan
GHADA SHBEIR

15 juillet – Saint-Palais-sur-Mer
TRIO WANDERER

22 juillet – Les Mathes
LE CONCERT IMPROMPTU

22 juillet – Chenac-Saint-Seurin d'Uzet
QUATUOR BENAÏM

A venir...

29 juillet – Saint-Sulpice-de-Royan
DUO PIANO - ALTO
Marie-Martine Bollman / piano – Cécile Berry / alto
Brahms – Schubert - Granados - Schumann

29 juillet – Talmont-sur-Gironde
TRIO ARTE
Yanako Tanaka / violon – Arnaud Thorette / alto
Fabrice Bihan / violoncello
Bach – Beethoven – Dohnanyi…

5 août – Mornac-sur-Seudre
TRIO HAUTE-CONTRE – PIANO - ACCORDÉON
Dominique Visse / haute-contre – François Couturier / piano
Jean-Louis Matinier / accordéon
De Machaud – Ferrero – Strozzi – Poulenc – Ravel…

5 août – Semussac
CHET NUNETA
Daphné Clouzeau – Valérie Gardou – Juliette Roussille
Lilia Ruocco – Michael Fernandez
Polyphonies d'ailleurs…

12 août – Arvert
DUO CLAVECIN – VIOLE DE GAMBE
Blandine Rannou / clavecin
Guido Balestracci / viole de gambe
Jean-Sébastien Bach : Sonates pour Viole de Gambe et Clavecin concertant

12 août – Cozes
JO-ANN PICKENS - GOSPEL

19 août – Arces-sur-Gironde
DUO CONTRE-TÉNOR - LUTH
Damien Guillon / contre-ténor
Éric Bellocq / luth Renaissance
„Lachrymae". Oeuvres de John Dowland (1563-1626)

19 août – La Tremblade
QUATUOR ÉLYSÉE
Christophe Giovaninetti et Marc Viellefon / violons – Arnaud Thorette / alto – Igor Kiritchenko / violoncelle
Godard - Tchaikovsky - Rachmaninov – Debussy

26 août – Étaules
SIMON NWANBEBEN TRIO
Simon Nwanbeben / chant et guitare - Muriel Schreder / harpes Erwan Martinez / violoncelle
Chants et voix du Cameroun

26 août – Grézac
BARKATU BARTÓK
Denise Laborde / mandoline et voix
Chris Martineau / violon et voix
Autour de Bartók

2 septembre – Chaillevette
DUO FLÛTE - GUITARE
Philippe Depetris / flûte – Pascal Polidori / guitare
«Émotions» Œuvres de Carulli, Villa-Lobos, Albeniz, Giuliani, Piazzola…

2 septembre – Saujon
CARLA PIRES - FADO
Carla Pires / chant accompagnée de 3 musiciens
Fado

9 septembre – Floirac
DUO GIULIANI
Nicole Uzan / soprano – Gérard Iglesia / guitare
«Programme romantique» : Giuliani – Carulli – Sor Schubert…

9 septembre – Vaux-sur-mer
LA CAMERA DELLE LACRIME
Bruno Bonhoure / ténor – Bruno Heistroffer / théorbe
Antoine Morineau / daf et tombak
«Réveillez-vous !» Passions populaires du sud de la France

16 septembre – Saint-Georges-de-Didonne
QUATUOR LUDWIG ET MICHAEL LEVINAS
Jean-Philippe Audoli et Elenid Owen / violons
Padrig Fauré / alto – Anne Copery / violoncelle
Michaël Levinas / piano
Mendelssohn / Schumann / Dvorak

23 septembre – Le Chay
Clôture de la saison
TRIO ARCADIS
Anne-Claire Lantenois / piano – Amandine Ley / violon
Sarah Veilhan / violoncelle

Les Jeudis Musicaux sur les ondes…

Les Jeudis Musicaux des Eglises Romanes ont fait parler d'eux. Le présentateur Edouard Fouré Caul-Futy s'est fait l'écho de cette saison musicale de qualité dans son émission «Musique matin», diffusée sur la radio France Musique de 7h à 8h. Interviews d'artistes, extraits de concerts et brèves ont donné un bel aperçu des nombreux rendez-vous 2010 à ne pas manquer !

La CARA structure l'activité agricole locale



A l'heure où le bien manger et le bien-être sont au cœur des préoccupations à la fois individuelles et collectives, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) s'engage depuis plusieurs années à proposer des produits agricoles locaux de qualité. Précurseur en la matière, la CARA permet à la fois de valoriser les produits en circuit court, d'ouvrir la profession agricole à la société et d'impacter sur l'économie locale.

Tout a commencé en 2001. La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) sollicite la Chambre d'Agriculture de Charente-Maritime pour permettre le développement de l'agriculture biologique sur son territoire. Finalement, la Chambre d'Agriculture propose à la CARA d'élargir sa démarche à trois objectifs : faire de l'agriculture locale un partenaire incontournable, permettre à la population de se la réapproprier et enfin, intervenir dans l'évolution future du territoire. A l'issue d'une étude prospective globale orientée sur le devenir de son agriculture, la CARA décide de centrer ses efforts sur la commercialisation et la consommation de produits agricoles de qualité distribués en circuit court. *«L'objectif principal de l'Agglomération est de structurer une offre locale»*, explique Yves Pérochain, Vice-président en charge du développement agricole et de la ruralité à la CARA, précisant qu'*«actuellement, une cinquantaine de producteurs locaux, regroupés au sein de la marque commerciale «Couleurs et Saveurs» de l'Agglomération, sont soutenus».*



Valoriser les produits agricoles locaux

La CARA permet notamment aux agriculteurs d'améliorer leur communication. Ainsi, le guide **«Couleurs et Saveurs»** référence-t-il une partie des producteurs locaux répondant à une charte de qualité. *«Il s'agit d'identifier les agriculteurs qui se sont engagés dans une démarche de progrès»*, précise Yves Pérochain. *«Par exemple, la charte garantit aux consommateurs que les légumes vendus par un maraîcher ont été cueillis la veille»*. Parallèlement, la **«Route des Saveurs»** a permis de baliser les exploitations du territoire qui vendent directement leurs produits aux consommateurs. L'idée est d'amener la population chez les agriculteurs, de permettre une réappropriation de l'agriculture locale, de rapprocher les producteurs des citoyens et aussi, de faire connaître la diversité, la richesse des produits locaux. Indirectement, cette démarche favorise l'ancrage des agriculteurs sur le territoire et encourage également l'éducation au goût.

Depuis 2004, grâce à l'appui de la CARA, une quinzaine de cantines scolaires du territoire ont choisi de servir, une fois par mois, un repas bio, tout en s'approvisionnant les autres jours avec des produits locaux. A l'école de la Seudre à Saujon, les enfants sont en moyenne 450 à franchir tous les midis les portes de la cantine. Dans leur assiette, des produits locaux ou issus de l'agriculture biologique. «Ce sont des produits très bons. Toutefois, c'est un travail de longue haleine de faire comprendre le bio aux enfants et de leur faire apprécier», rapporte Daniel Jovellar, cuisinier dans l'établissement depuis 1993. *«Mais c'est une démarche très positive qui n'aurait pu voir le jour sans l'intervention de la CARA»*. Pour le moment, une dizaine de communes mettent en place, une fois par mois, des repas bio dans leurs cantines scolaires. Un moyen là aussi de *«structurer l'offre locale»*, comme le précise Yves Pérochain, même si le bio engendre un surcoût pour les communes. Actuellement la CARA réfléchit au développement d'un partenariat avec le Pays Rochefortais, le Pays Marennes-Oléron et le Pays de la Haute-Saintonge. *«Ce partenariat permettrait d'atteindre un seuil de développement de produits locaux économiquement viable et donc de diminuer les coûts»*, analyse le Vice-président en charge du développement agricole et de la ruralité. C'est dans cette optique que la CARA subventionne pour l'année en cours,

à hauteur de 8 000 euros, le CEMES (Cercle d'Echanges de Machines et d'Entraide de la Seudre), une organisation agricole chargée d'approvisionner les restaurants scolaires en fruits et légumes de saison issus de la production locale.

Sensibiliser la population

Les enfants aussi intéressent la CARA, qui propose aux écoles primaires des animations autour de quatre thématiques : les origines des produits agricoles, l'environnement et l'agriculture biologique, l'histoire de l'agriculture depuis 1850 et enfin, l'équilibre alimentaire. Odile Dax, chargée de mission au service développement agricole et ruralité, se rend chaque semaine dans différentes écoles du territoire pour *«sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux, leur donner l'occasion de connaître la diversité des productions de notre terroir, de s'approprier les bases de notre alimentation»*. En effet, ces animations permettent à la fois aux écoliers de mieux comprendre l'origine des produits alimentaires, leur qualité, la nécessité d'un bon équilibre alimentaire, tout en les initiant à une démarche de développement durable. Les enfants sont environ 3 000 chaque année à participer à ces animations ludiques, alors qu'ils n'étaient que 500 en 2005.

Le service développement agricole et ruralité a également instauré des marchés fermiers festifs en accompagnement de manifestations estivales. Cette année, cinq marchés sont programmés. *«Les gens peuvent y acheter des produits locaux, les emporter ou les déguster sur place[1]»*, indique Gabriel Belmonte, responsable du service développement agricole et ruralité à la CARA. *«Ces marchés viennent compléter l'offre des manifestations. C'est une synergie qui se crée entre les deux évènements. C'est aussi un moyen d'ouvrir la profession agricole à la société dans une ambiance champêtre»*. En dehors des marchés fermiers, la population peut également acheter des produits locaux directement chez les agriculteurs ou chez les quelques commerçants qui en proposent. *«Il faut réinstaurer une relation de confiance entre les commerçants et les agriculteurs locaux»*, convient Yves Pérochain. Avec toujours en toile de fond, cette volonté de rapprocher la production des consommateurs, tout en renforçant la traçabilité des produits et la proximité.

CS

[1] Il est possible de manger chaud (grillades, mogettes…)

Bon à savoir

Les marchés fermiers 2010

Programme

Le 26 juin à Talmont-sur-Gironde dans le cadre de l'animation «Parole de Pierre» proposée par la Compagnie du Moulin Théâtre,

Les 3 et 4 juillet à la Palmyre dans le cadre de la Remontée de la Gironde,

Le 7 août à Chenac Saint-Seurin d'Uzet à l'occasion de «Cinésite».

Le 28 août à Mornac-sur-Seudre, en soirée, à l'occasion de la «Remontée de la Seudre»

Animation dans une école primaire du territoire















1/ **Le 11 mai,** *Jean-Pierre Tallieu, Président de la CARA, a lancé officiellement le premier numéro du magazine d'information trimestriel de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, le CARA'MAG.*

2/ **Du 12 au 16 mai,** *les vieux gréements se sont une nouvelle fois donnés rendez-vous à l'occasion de l'évènement «Les Voiles d'Estuaire» et ont lancé la saison touristique. Cette édition 2010 a mis en scène les bateaux et leur équipage autour du thème du sable et des sabliers.*

3/ *Des résidences artistiques dans des containers maritimes sur deux ans. Tel est le projet insolite du service des Affaires culturelles de la CARA. La 1ère résidence a eu lieu dans la commune d'Arvert du* **25 mai au 19 juin.** *Deux artistes ont présenté leur «Cinéma rétréci», un hommage au cinéma des années 20.*

4/ **Les 5 et 6 juin,** *la station nautique du pays Royannais a organisé la fête du nautisme. Le public a pu assister à de nombreuses manifestations : baptêmes, démonstrations… Pour vivre au fil de l'eau le temps d'un week-end.*

5/ **Du 5 au 13 juin,** *les habitants et les visiteurs ont pu assister à la 16e édition du «Rêve d'Icare», une manifestation aéronautique soutenue par la CARA et toujours très attendue. Exposition, concerts, meeting aérien, spectacles nocturnes de montgolfières, cerfs-volants ont transformé le front de mer de Royan.*

6/ **Du 10 au 19 juin,** *Le festival «Musiques et Gastronomie du monde», organisé à Saint-Georges-de-Didonne par l'association Créa a tenu toutes ses promesses. Au menu : concerts, cuisines du monde et ambiance festive.*


5


7


6


8

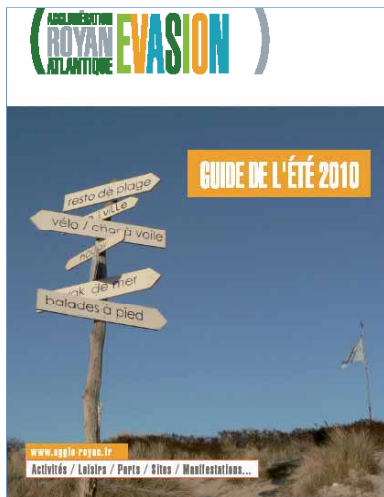
7/ Le 11 juin dernier, *la CARA a organisé à L'Eguille-sur-Seudre une conférence-débat sur le thème : «Rénover sa maison- comment obtenir un habitat économe en énergie ?». Objectif : renforcer l'information auprès des particuliers.*

8/ Le 15 juin, *Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) de la CARA organisait une sortie «bébés sportifs» au parc de Royan. L'occasion de regrouper parents, enfants et assistantes maternelles et de fêter la fin de l'année scolaire en s'amusant.*

9/ Le 21 juin, *la CARA a organisé une journée d'information destinée aux producteurs agricoles. Au programme : sensibilisation à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et aux pratiques agricoles moins énergivores, visite d'un bâtiment de ferme en cours de rénovation selon la technique de l'éco-construction.*


9

ACTUALITÉS DES SERVICES



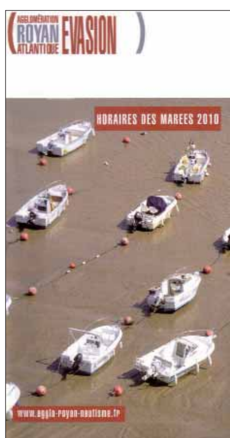
Voilà l'été !

La CARA a édité le guide de l'été 2010, indispensable dans votre sac de plage et nécessaire pour bien accueillir des amis. Mi-guide touristique, mi-agenda des manifestations, au format peu encombrant, il contient les informations sur les plages, les bons plans balades, les marchés du Pays Royannais et aussi les spectacles, concerts, festivals et visites guidées pour faire la fête ; visites guidées, expositions ; sports, à pratiquer ou à regarder.

Pour approfondir certains thèmes, d'autres guides vous sont proposés : le guide nautique, les horaires de marées et le Pass'Nautique pour naviguer. Le guide randonnée pour parcourir les chemins des Coteaux de Gironde et de la Presqu'île d'Arvert et la plaquette Couleurs et Saveurs pour aller à la rencontre des producteurs et des produits du terroir.

Gratuits et disponibles dans tous les accueils touristiques : offices de tourisme, hébergement, équipements de loisirs, ...







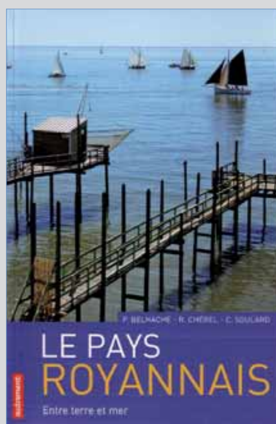


A visage découvert

La CARA édite un livre aux éditions Autrement, Pays Royannais, entre terre et mer qui sort le 7 juillet en librairie.

A travers des portraits d'acteurs sociaux, économiques, culturels, sportifs…, il offre une autre vision du territoire.

En vente en librairie 20€.





Des CAE à la CARA (1)

La Maison de l'Emploi de la CARA a diagnostiqué des difficultés d'insertion des jeunes et d'accès à un premier emploi. Ainsi, la CARA s'engage à employer une dizaine de Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE). Les demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans révolus peuvent ainsi acquérir une première expérience professionnelle dans des collectivités territoriales, 24 heures par semaine, pendant 12 mois maximum. Deux assistants-informatique, des agents d'entretien de déchetterie et d'espaces verts, des agents de déchetterie, un agent médiateur et un agent d'accueil en font l'expérience depuis mars. Deux autres contrats sont prévus pour septembre.


①

L'énergie en permanence (2)

Quels sont les gestes simples à effectuer pour économiser l'énergie ?
Quel type d'équipement dois-je privilégier ?
Comment puis-je optimiser les performances thermiques de mon logement ?
Quelles sont les aides financières dont je peux bénéficier ?
L'énergéticien de l'Espace Info Energie répond à vos questions par téléphone au 05 46 22 19 36, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ou vous accueille à l'Agglomération Royan Atlantique (107 avenue de Rochefort à Royan) :
le mercredi sans rendez-vous, 9h/12h30 - 14h00/17h30, les autres jours sur rendez-vous.


②

Réduction des pesticides (3)

Comprendre les enjeux et les modalités de la gestion écologique des espaces verts «vers le zéro pesticide»
Le désherbage réalisé par les collectivités constitue l'une des sources de pollution des eaux parce qu'il se fait principalement sur des surfaces imperméables ou à transfert rapide.
La CARA souhaite accompagner les communes de son territoire dans une démarche de réduction despesticides. Ainsi, quinze agents des espaces verts de cinq communes du bord de Seudre ont bénéficié les 25 et 26 mai à Saujon d'une formation organisée par la CARA, grâce au soutien du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).
Au cours de ces journées encadrées par l'association CYCLEUM, les agents, après avoir abordé le contexte réglementaire ont pu échanger sur leurs pratiques et sur les méthodes alternatives au désherbage chimique.


③

Une nouvelle étape pour le SAGE Seudre (4)

La CLE n°3 (Commission Locale de l'Eau) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Seudre (SAGE Seudre), présidée par Pascal Ferchaud, se réunit début juillet pour une étape importante : la validation de «l'état initial».
Ce document, synthèse des connaissances hydrologiques quantitatives et qualitatives, dresse le portrait du bassin versant de la Seudre.
La prochaine phase d'élaboration du SAGE établira un diagnostic, recensant les lignes d'actions prioritaires, pour atteindre un bon état des eaux. Les enjeux seront mis en évidence ainsi que leurs interactions environnementales et socio-économiques.


④

Déchets verts - Sacs papier

A partir du 1er juillet 2010, la distribution gratuite des sacs papiers cessera dans les mairies concernées ainsi qu'au siège de la CARA. Chaque utilisateur devra se fournir auprès des commerçants. Bien entendu, la collecte des déchets verts en sacs papiers se poursuit.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h N°Vert 0805 56 66 67

est mis à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

CB



Conseil communautaire

Des finances saines



Le Conseil communautaire s'est réuni à deux reprises au cours du mois de mai : le 3 et le 31. Parmi la trentaine de délibérations examinées, il faut notamment souligner l'approbation des comptes administratifs pour 2009 ainsi que la création et la définition des critères de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC).

Après l'adoption du budget primitif pour l'année 2010 *(voir CARA'MAG n°0)*, les conseillers communautaires se sont attelés, lors des deux séances du mois de mai, à décortiquer les comptes administratifs pour l'année 2009. Et ce, dans l'objectif de les approuver. Une tâche aussi fastidieuse qu'ardue que la Commission des Finances, que présidait Henri Le Gueut, a essayé de simplifier pour rendre les comptes lisibles et accessibles. Rappelant que la Communauté d'Agglomération gère au quotidien de nombreuses compétences qui, pour la plupart sont lourdes à assurer, en raison d'une stagnation voire une régression des dotations de l'Etat, le président Jean-Pierre Tallieu a rappelé la bonne gestion et la bonne santé des finances communautaires. *«Il se dégage un solde positif de 3,87 millions d'euros pour l'année 2009 au titre du budget général»*, a indiqué le président de la Commission des Finances. Ce qui, compte tenu des exercices précédents, porte l'excédent global de la CARA à près de 11 millions d'euros. Les budgets annexes eux aussi ont été bien tenus puisqu'ils affichent un solde positif de 6 millions d'euros en 2009 pour l'assainissement et de 979.000 euros pour les déchets.

Nouveaux équilibres

Les conseillers ont eu à statuer sur la mise en place d'une Dotation de Solidarité Communautaire (DSC), conformément à la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales et au Code général des impôts. Cette DSC remplace l'ancien fonds de solidarité qui n'était plus en adéquation avec la loi d'août 2004. Les élus ont donc adopté, à l'unanimité (quatre abstentions), le nouveau dispositif qui vise à réduire les inégalités entre les communes du territoire. *«Mais son attribution doit respecter certains critères réglementaires (lire encadré), notamment le nombre d'habitants et le potentiel fiscal par habitant»*, indiquait le président de la Commission. Certains élus ont manifesté leur inquiétude, craignant que ces nouvelles règles de la DSC ne viennent remettre en cause des projets en cours et à venir. Le Président Tallieu les a rassurés en soulignant notamment que les services de l'Agglomération cherchaient à mettre en place de *«nouveaux équilibres»*, afin que chacun puisse y trouver son compte. Jean-Pierre Tallieu a d'autre part remarqué que *«de nombreuses personnes avaient longuement et consciencieusement travaillé sur ce dossier, en particulier la Commission des Finances»*, épaulée par la direction éponyme. *«Nous ne pouvons aller plus loin sans nous mettre une nouvelle fois dans l'illégalité»*, a enfin indiqué le président de la Communauté d'Agglomération. La Chambre régionale des comptes avait récemment pointé l'obsolescence du dispositif antérieur et invité les établissements publics de coopération intercommunale à rectifier le tir. Ce qui vient d'être fait.

ChS

Les critères d'attribution de la DSC

- ***40% inversement proportionnel au potentiel fiscal par habitant***
- ***25% proportionnel à la population***
- ***15% proportionnel à l'effort fiscal des communes***
- ***10% proportionnel au nombre de logements sociaux***
- ***10% proportionnel à la longueur de voirie communale par habitant***
- ***Le montant de cette DSC est ensuite plafonné au quart du montant de la Dotation globale de fonctionnement de la commune (part forfaitaire).***

DOSSIER :

Comment la CARA prépare-t-elle la saison estivale ?

Assainissement



Sécurité



Gardes du littoral



Assainissement, plages, protection de l'environnement

Comment la CARA prépare-t-elle la saison estivale ?

Chaque été, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) voit sa population se multiplier par sept ou huit. Les estivants sont nombreux à venir profiter des paysages côtiers, des plages mais aussi du calme de la vie balnéaire. Toutefois, cet accroissement soudain du nombre d'habitants n'est pas sans conséquence sur l'environnement, les équipements et la logistique humaine et matérielle. Assainissement, qualité des eaux de baignade, surveillance et entretien des espaces naturels sensibles... la CARA se mobilise pour la sauvegarde, la protection de son territoire et le bien-être de la population. Explications.


La station d'épuration de Saint-Palais-sur-Mer

Plus de deux milliards de personnes dans le monde sont privées d'un système d'assainissement de base pourtant indispensable au traitement des effluents avant leur rejet dans le milieu naturel. La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), ne pouvait se priver de tels équipements nécessaires à la sauvegarde de son environnement à la fois riche et fragile (marais doux et salés, estuaires, bassins ostréicoles, mer, etc.). *«Les stations d'épuration existent depuis 1976 sur notre territoire»*, rappelle Cécile Ducos, directrice du Pôle technique de la CARA. A cette période en effet, une maladie affectant les huîtres[1] préoccupe grandement les communes ostréicoles de la Presqu'île d'Arvert, qui décident alors de se réunir en SIVOM[2]. *«L'assainissement est à l'origine de l'intercommunalité. C'est une des premières compétences de notre établissement public»*, confirme Cécile Ducos.

Traitement des eaux usées : un dispositif moderne et adapté

Aujourd'hui, la CARA permet à 93% de la population de bénéficier d'un service de qualité. Près de 68 000 abonnés sont raccordés au réseau d'assainissement collectif, l'objectif étant de rejeter une eau de qualité identique à celle du milieu récepteur. Les eaux usées sont acheminées vers les quatre grandes stations d'épuration du territoire : Saint-Palais-sur-Mer, Les Mathes-La Palmyre, Saint-Georges-de-Didonne, La Tremblade ou vers la station de Cozes qui va voir sa taille doubler d'ici 2011. A ces dispositifs de traitement, s'ajoutent dix stations de lagunages et deux stations d'assainissement en semi-collectif[3]. Chaque année, ce sont près de 7 millions de m^3 d'eaux usées qui sont épurés dans les stations de la CARA avec un pic d'activité l'été. *«Nous devons disposer d'équipements*

QUI FAIT QUOI ?

Les communes et les syndicats ont la compétence en matière d'eau potable.

La CARA, par l'intermédiaire de la Compagnie des Eaux de Royan (CER), son délégataire, gère l'assainissement des eaux usées de la collecte, au transport et enfin au traitement.

susceptibles de faire face aux besoins estivaux», explique la directrice du Pôle technique de la CARA. *«Certains bassins ou unités sont mis en service uniquement de mai à septembre. Le personnel, travaillant sur les différentes stations d'épuration du territoire, est renforcé»*. La CARA a notamment investi dans de nouveaux équipements. Ainsi, a-t-elle construit, en 2008, une station d'épuration sur la commune des Mathes fonctionnant uniquement de juin à septembre ; Une logistique qui permet de «préserver la qualité de l'eau et d'éviter des pollutions liées à l'accroissement de la population», souligne Cécile Ducos. Dans cette perspective, la CARA contrôle également les installations d'assainissement non collectif, autrement dit les installations d'habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif, soit actuellement 7% des logements. *«Les résidents gèrent eux-mêmes le traitement des eaux usées de leur maison. Elles doivent être épurées selon un processus règlementaire précis[4]»*, éclaire Cécile Ducos. Chaque propriétaire concerné sera ainsi contacté d'ici la fin de l'année 2012 par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Un règlement leur sera remis. Autant de mesures en faveur de la préservation des cours d'eau, des nappes phréatiques et de l'hygiène publique qui assurent en amont, la protection des espaces naturels sensibles et la qualité de l'eau. Toutefois, comment être sûr de la qualité de l'eau et en particulier de celle des nombreuses plages de la CARA ?

Qualité des eaux de baignade : la CARA porteuse de projets

Jusqu'alors, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) effectuait durant l'été des prélèvements dans l'eau afin de classer les plages de la CARA suivant la qualité des eaux de baignade[5]. Depuis 2006, une directive européenne impose aux communes d'élaborer un profil des eaux de baignade qui correspond à une identification et à une étude des sources potentielles de pollutions pouvant affecter l'eau et présenter un risque pour la santé des baigneurs. Les exigences de qualité s'en trouvent renforcées au plus grand bénéfice de la santé de la population et des estivants. Or, depuis mai 2009, la CARA a décidé d'assister les communes dans l'élaboration de ces profils d'eaux de baignade sur 7 communes littorales soit 23 plages du territoire, comme l'a rappelé Jean-Pierre Tallieu, Président de l'Agglomération Royan Atlantique, lors d'une conférence de presse[6] : *«La CARA est la première collectivité à lancer une étude globale sur la qualité des eaux de baignade. C'est une démarche communautaire»*. Théoriquement, les communes gèrent elles-mêmes la qualité des eaux de baignade mais *«il a semblé opportun que la CARA intervienne sur ce dossier car la fréquentation des plages se fait à l'échelle de l'intercommunalité, l'eau n'ayant pas de frontière»*, précise Cécile Ducos.

La CARA a donc confié à CREOCEAN[7] et à la Compagnie des Eaux de Royan (CER) la réalisation de ces études. Pour le moment, 8 profils ont été présentés. D'ici le 1er décembre 2010, 15 autres profils seront livrés. *«Jusqu'à maintenant, un mauvais prélèvement pouvait déclasser une plage pour un an. Or, ce n'était pas forcément représentatif d'une pollution récurrente»*, remarque Cécile Ducos. Désormais, le classement des plages sera établi à partir de données recueillies sur quatre saisons. Les profils d'eaux de baignade permettent de recenser les sources de pollution tout en proposant des solutions et des mesures de protection. *«Les risques de contamination sont hiérarchisés. Les communes peuvent ainsi intervenir plus rapidement notamment parce qu'elles ont connaissance des sources potentielles de pollution»*, précise Martial de Villelume, Vice-président à la CARA en charge de l'assainissement. Les profils indiquent également aux communes concernées les actions préventives et correctives à mettre en œuvre. Dès 2012, une synthèse de ces études, à destination de la population locale et des estivants, sera affichée par les maires à l'entrée des 23 plages. A la fin de l'été 2013, un classement[8] permettra d'identifier la qualité des eaux de baignade. Objectif final : disposer d'ici la fin de saison 2015 d'une eau de baignade de qualité suffisante[9]. *«C'est un travail sérieux et complet effectué avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne»*, confirme Martial de Villelume. Pour une baignade en toute tranquillité !.

CS

[1] L'épizootie.
[2] Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples créé le 25 octobre 1968.
[3] Plusieurs habitations individuelles ou bâtiments collectifs sont drainés par un réseau aboutissant à un système d'épuration.
[4] Règlement disponible sur le site Internet www.agglo-royan.fr rubrique vie pratique/eau créé le 25 octobre 1968.
[5] Les plages étaient alors classées en 4 catégories (A, B, C ou D) : eau de bonne qualité, eau de qualité moyenne, eau pouvant être momentanément polluée, eau de mauvaise qualité.



STEP de Saint-Georges-de-Didonne



STEP des Mathes



STEP de La Tremblade

BON A SAVOIR

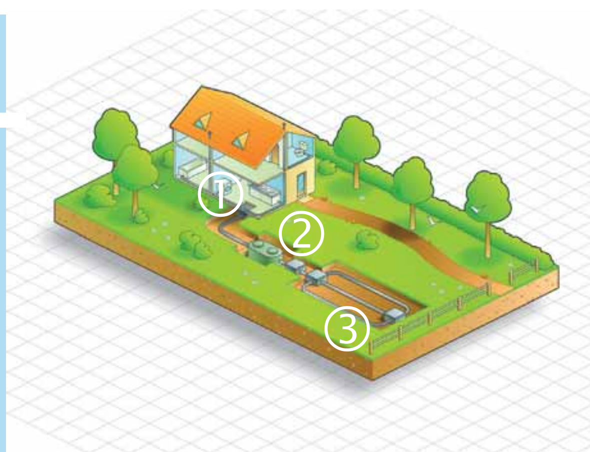
Le lagunage est une technique d'épuration des eaux usées par les plantes et les micro-organismes.

[6] La conférence de presse s'est tenue dans les locaux de la CARA le mardi 18 mai 2010.
[7] Société de Services et Conseil en Environnement Littoral et marin et Océanographie.
[8] Les eaux seront classées selon 4 niveaux de qualité : excellente, bonne, suffisante, insuffisante.
[9] Respectant des paramètres microbiologiques préconisés par la directive européenne de 2006.

Assainissement non collectif : *MODE D'EMPLOI*

Aujourd'hui, votre système d'assainissement individuel doit obligatoirement comprendre trois étapes et les équipements suivants :

1) la collecte : toutes les eaux usées (vaisselle, douche, toilettes…) produites dans la maison sont collectées et dirigées vers l'installation d'assainissement.
2) le prétraitement : toutes les eaux usées collectées sont acheminées dans une fosse «toutes eaux». Les particules solides et les graisses sont retenues. Cette étape permet de préparer le traitement et le facilite.
3) le traitement et la dispersion des eaux : à la sortie de la fosse, l'eau est encore polluée. Son traitement s'effectue généralement par infiltration dans le sol (sauf cas particulier lié à l'imperméabilité du terrain). Là, les micro-organismes naturellement présents éliminent la pollution. Le sol fait donc office de système d'épuration et de dispersion des eaux.



Arrêt à la station d'épuration : Comment les eaux sont-elles épurées ?

Le traitement des eaux usées est un enjeu essentiel pour la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. Elle a investi dans des équipements de haute technologie. Ainsi, dans les stations de la CARA, les étapes de l'épuration sont-elles plus nombreuses que dans des installations classiques.



Le dégrillage : cette première étape consiste à retenir les objets volumineux (papiers, plastiques…) par un passage sur des grilles.



Le dessablage : L'eau passe ensuite lentement dans un bassin où les sables et les graviers tombent sur le fond et sont évacués.



Le déshuilage : Les graisses et les hydrocarbures, plus légers que l'eau, remontent à la surface où ils sont écumés.

④ **La première décantation : Les eaux vont alors reposer dans un bassin ce qui permet de capter la pollution solide.**

⑤ **L'aération et la clarification : Des bactéries sont utilisées pour digérer la pollution dissoute et épurer l'eau. Puis l'eau est transférée dans un nouveau bassin pour une deuxième décantation. Les bactéries restantes se déposent en fond de bassin et sont évacuées. Ce sont les boues résiduaires.**
L'eau peut également être filtrée à travers un matériau granulaire sur lequel les bactéries se fixent. C'est la biofiltration.



La purification : Les eaux sont filtrées, puis la purification s'achève par une chloration ou un passage sous un rayonnement d'ultra-violets.

⑦ **Le contrôle et le rejet dans la nature : Les eaux épurées sont contrôlées au laboratoire puis réintroduites dans la mer à marée descendante.**

Maîtriser l'impact touristique :

la priorité des gardes du littoral

Leur territoire d'intervention est large. Les gardes du littoral participent à l'entretien et à la surveillance d'une partie des 950 hectares de la forêt des Combots d'Ansoine et des 5 000 hectares de la forêt de la Coubre. *«Toutes nos actions sont portées par l'idée que la bande côtière est certes un lieu de vacances mais que la sécurité au sens large est une priorité»*, signale Hugo Berland, responsable du service gestion des espaces naturels sensibles de la CARA. De l'entretien au nettoyage des parkings et des accès aux plages, de la protection des dunes à la protection contre les risques d'incendie, de la sensibilisation du public à la mise en place d'une signalétique… les gardes du littoral sont multitâches. En période estivale, ils proposent aux touristes des animations autour de l'environnement. Des patrouilles sont organisées de jour comme de nuit. *«Le soir, les jeunes sont nombreux à faire des feux de camp sur la plage. Nous les abordons pour leur expliquer les risques de telles pratiques. Notre message est entendu car il est préventif et non pas punitif»*, note Emilie Privat, garde du littoral à la CARA. *«Notre rôle est d'éviter, par l'information donnée à la population lors de nos passages, les incendies, les pollutions, les dégradations, les vols ou bien encore les conduites addictives»*, confirme Hugo Berland. En période estivale, les gardes du littoral sont quatre à arpenter les forêts. Le reste de l'année, deux agents s'occupent de l'entretien, de la prévention ou du rappel à la loi (règlementation en matière de chasse, de pêche, de cueillette, d'activités équestres…). *«Nos plages sont un atout touristique majeur pour notre territoire. Il convient donc de limiter les dégâts occasionnés par l'afflux des estivants et de sensibiliser aux enjeux environnementaux»*, conclut Hugo Berland.



CS)



Pour respecter les plages :

Ne jetez pas vos détritus, utilisez les poubelles mises à disposition sur les parkings ;

Veillez à éteindre vos cigarettes, ne jetez pas vos mégots ;

Tous les feux sont interdits ;

Respectez la signalisation afin de respecter la forêt et les dunes.



Cet été, les plages seront bien surveillées

Gilles Guédal, responsable de la sécurité des plages à la CARA, donne ses consignes pour l'utilisation du jet.

Chaque été, les plages du littoral royannais attirent des milliers de baigneurs. Chacun profite de la mer à sa façon : pieds dans l'eau, planche à voile, jet ski… Pour assurer des vacances en toute sécurité, plus de 140 professionnels sont présents sur les bords de plage en poste de secours, entre La Tremblade et Meschers-sur-Gironde. Tous ont été préalablement formés par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Ce fut le cas entre le 11 et le 16 avril dernier.

Il fait plutôt frisquet sur la plage du Galon d'Or à La Tremblade en cette matinée d'avril. Le soleil est au rendez-vous. La température extérieure avoisine les 8°C, celle de l'eau approche les 12°C. Un léger vent de nord-est vient fouetter les corps des quelques 30 stagiaires, dont 15 femmes, engoncés dans leur combinaison en néoprène. Ils frissonnent, sautillent sur place pour se réchauffer. *"Encore, il ne faut pas se plaindre. L'an dernier, le stage s'était déroulé dans des conditions nettement plus hostiles avec des températures proches du zéro, un vent plus fort et de la pluie"*, explique Gilles Guédal, responsable de la sécurité des plages à la Communauté d'Agglomération Atlantique (CARA) et mis à la disposition du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS). Il donne ses dernières consignes avant que les futurs surveillants ne prennent en main le jet ski. *"Sécurité avant tout, pour vous-même et ceux que vous allez secourir"*, explique-t-il entre deux vagues, sous les regards attentifs des stagiaires.

Montrer patte blanche

Cette année, ils sont une trentaine à avoir satisfait aux rudes épreuves de sélection, sur les 100 demandes présentées. Le choix s'est d'abord effectué sur dossier. Ne devient pas sauveteur qui veut. Il faut bien sûr être volontaire pour consacrer deux ou trois mois

Un bilan 2009 plus que positif

Les 140 sauveteurs de la côte royannaise ont réalisé, en 2009, près de 3500 interventions (3474 exactement). Les trois quarts (2597) d'entre elles ont concerné les petits soins ("bobologie" en jargon sauveteur), le quart restant étant principalement constitué des aides à baigneurs (295), des enfants perdus (244) et des malaises (84). Pas moins de 202 personnes ont dû être évacuées vers un centre hospitalier pour se voir dispenser des soins plus appropriés.
Surtout pas un seul mort n'a été à déplorer. Si cinq personnes ont fait l'objet d'une réanimation par les sauveteurs, quatre l'ont été hors zones surveillées et une en zone surveillée : un jeune de 18 ans qui a fait une mauvaise chute dans les vagues.

de son temps par an aux autres. Il faut aussi montrer patte blanche et posséder les diplômes adéquats. *"Il faut au minimum détenir le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA), le permis bateau, le permis B, connaître la radio VHF marine et être diplômé de secourisme en équipe niveau I et niveau II"*, précise Gilles Guédal. Il faut aussi être en très bonne condition physique.
Le stage en lui-même se déroule sur une semaine complète, du dimanche soir au vendredi soir. Au menu : tous les matins, réveil musculaire, c'est-à-dire course à pied pour se mettre en condition. Ensuite, les journées sont rythmées sur le mode immuable de la mise en situation pour se rappeler les techniques de natation, de sauvetage, de secourisme. Entre rappel de sécurité, mise à l'eau des engins (zodiac, jet ski…), récupération de victime consciente ou inconsciente, massages cardiaques, appel des unités spécialisées depuis le poste de secours, les stagiaires n'ont pas de temps mort. Sur le pont dès 8 heures du matin, tout juste la trentaine de sauveteurs et les six formateurs s'autorisent-ils une pause café vers 10h30, une pause déjeuner entre 13 et 14 heures, avant de reprendre les cas concrets d'intervention et de sauvetage. Les fins de journée sont consacrées à l'entretien du matériel et à des cours portant sur la réglementation générale : *"Il est, pour nous sauveteurs, important de savoir qui nous emploie, bien connaître les droits et les devoirs de chacun, savoir où s'arrêtent les compétences , les responsabilités de chacun"*, explique Pascal Petit, 48 ans, devenu sauveteur en 2009 et qui rempile cette année.

Tout de suite opérationnels dès juin

Sur cette trentaine de sauveteurs qui seront affectés à la surveillance des plages entre La Palmyre et Saint-Palais-sur-Mer Centre, 90% sont des étudiants entre 18 et 25 ans. Il y a aussi de jeunes retraités, dont un ancien membre du GIGN et un lieutenant-colonel de l'armée de l'air en retraite. Un pompier professionnel a pris sur son temps de vacances personnelles pour venir former ses futurs collègues. *"L'objectif est que tout le monde soit opérationnel dès le mois de juin. Pour certains, c'est un apprentissage, une formation. Pour d'autres, c'est une remise à niveau"*, souligne Gilles Guédal. Symbole de la qualité de la formation dispensée chaque année par la CARA et le SDIS, aucun incident grave n'est intervenu en 2009 dans les zones de baignade aménagées et surveillées (voir encadré). De plus, aucun décès sur l'ensemble du littoral royannais n'a été à déplorer pendant la même période. L'objectif pour l'année 2010 reste le même.

ChS





Après une nage de plusieurs dizaines de mètres, le sauveteur doit maitriser ses gestes et sa force pour sortir la victime de l'eau (ici une simulation avec un mannequin de plus de 50 kg)

Nos conseils pour profiter de la plage en toute sécurité :

- ***Lire les informations sur le poste de secours ;***
- ***Se baigner où il y a une surveillance ;***
- ***Ne pas se baigner seul ;***
- ***Pouvoir sortir de l'eau rapidement ;***
- ***Ne pas se baigner en eau profonde ;***
- ***Faire attention à la température de l'eau, rentrer progressivement ;***
- ***Faire attention à la durée de baignade ;***
- ***Ne pas rentrer dans l'eau par un plongeon après une exposition au soleil ;***
- ***Plongée, apnée : jamais seul, s'entraîner progressivement ;***
- ***Tout signe anormal survenant au cours d'un bain doit provoquer aussitôt la sortie de l'eau, qui, normalement, s'effectue alors avant la perte de connaissance due à l'hydrocution ou autres.***

Paroles de sauveteurs

Mathieu Delcourt - 21 ans



Etudiant en licence de commerce

"J'ai passé le concours pour intégrer l'école de maistrance des marins-pompiers de Marseille. Je souhaite devenir sous-officier. En 2010, c'est ma troisième saison ici sur la côte royannaise. J'ai œuvré à la plage du Clapet à La Palmyre en 2008 et à la Grande côte en 2009. Le secours et la mer sont pour moi deux passions indissociables".

Jean-Noël Doriot - 53 ans



Ancien lieutenant-colonel de l'armée de l'air

"C'est ma deuxième saison en qualité de sauveteur. L'an dernier j'étais affecté à Fouras. La cohabitation avec les jeunes se passe bien. Ce ne sont pas eux les plus surpris. Globalement, je suis habitué à l'effort physique. Tout le long de ma carrière militaire, la pratique des sports était plus que conseillée. A mon âge on peut encore être utile".

Alric Guadagnin - 21 ans



Etudiant en ostéopathie

"La formation est assez physique mais il n'y a rien de difficile ou d'insurmontable. J'ai déjà été sauveteur en piscine. Mais c'est ma première année dans le milieu maritime. Je n'ai pas d'appréhension particulière de passer de la piscine à la mer. Quand il faut sauver les gens, on plonge, on ne se pose pas de questions !".

Marion Gaudin - 18 ans



Etudiante en médecine

"Ce stage est une remise à niveau. Il est nettement moins difficile que les études de médecine ! Ma vocation de guérir les gens et la pratique de la natation m'ont amenée à devenir sauveteur. Je me sens prête physiquement et techniquement. Je pense bien maîtriser les techniques du secourisme. Surtout je me sens en confiance et bien soutenue par les aînés".

Pascal Petit - 48 ans



Retraité de la gendarmerie.
A passé 16 ans au GIGN.

"Quand je me suis présenté, on m'a demandé si je ne m'étais pas trompé de porte. Finalement avec mon expérience, quelques qualités physiques et les diplômes requis, je crois que je fais l'affaire. En 2009, j'ai été affecté à Saint-Palais centre et notre poste a réalisé une centaine d'interventions de tout type : de la bobologie à l'aide à baigneur et véliplanchiste en passant par deux personnes âgées au niveau 2".

Mathias Panier - 18 ans



Elève en 1ère STG

"Je souhaiterais devenir pompier. J'ai toujours voulu sauver des vies. J'ai passé mon permis bateau à 16 ans, mon BNSSA cette année. Le stage est bien cadré. On sait où on va. Je n'ai pas d'appréhension pour mon premier poste. Je reste confiant car les formateurs nous ont appris les bons gestes".

Anaïs Recouvreur - 19 ans



Etudiante en sport à Angoulême.
Spécialité surf et gymnastique.

"Je ne voulais pas vendre des glaces sur la plage, être renfermée dans un restaurant à faire la plonge ou à servir. Je veux être utile au grand air. Cette activité de sauveteur correspond à mon caractère. Bien que ce soit ma toute première expérience de sauveteuse, je ne nourris aucune appréhension. Contrairement aux idées reçues, le milieu des sauveteurs n'est pas macho. A moins que mon origine sportive m'ait habitué à ces travers !".

VIE DES COMMUNES Sommaire

«Etre là où on ne s'y attend pas»



Du 3 juillet au 19 septembre, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) organise une exposition-évènement intitulée «Poissons nomades…» Pendant plus de trois mois, le public pourra découvrir les œuvres d'une vingtaine d'artistes contemporains sur un site insolite : l'ancien centre de vacances de la Courneuve à Meschers-sur-Gironde.

«Après l'exposition commémorative du 65e anniversaire du Débarquement qui a eu lieu dans les locaux de la CARA en 2009, je souhaitais mettre en place un nouvel évènement. Le Président, Jean-Pierre Tallieu, a imaginé une exposition dans un lieu insolite», entame Delphine Hugonnard-Bruyère, chargée de la mission patrimoine à la CARA. Au début de l'année 2010, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a fait l'acquisition de l'ancien centre de vacances de la Courneuve sur la commune de Meschers-sur-Gironde. *«L'endroit idéal pour monter une exposition improbable»*, selon les propos de Delphine Hugonnard- Bruyère.

Une exposition improbable dans un lieu improbable

Une fois le site trouvé, restait à dénicher les artistes. Là aussi l'exposition de 2009 en est l'initiatrice. En effet, c'est à cette occasion que Delphine Hugonnard-Bruyère rencontre Cédric Rameau-Monpouillan, un artiste verrier et peintre. Pour l'exposition *«Poissons nomades»*, il a apporté sa pierre à l'édifice. La CARA, quant à elle, a joué son rôle de médiateur en promouvant l'art contemporain. *«La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique aime être là où on ne s'y attend pas»*.
Au total, 19 artistes aux univers et disciplines multiples et variés se sont associés au projet *«Poissons nomades»* et ont accepté d'exposer quelques-unes de leurs œuvres dans ce lieu insolite. Les pièces des artistes (environ 150) sont installées sur une partie des 4 hectares du parc arboré de l'ancien centre de vacances et dans les 240 m2 du réfectoire. Le lieu s'ouvre à l'art. Les œuvres le transforment. Ici, elles s'adaptent au site *«qui trouve une seconde vie parce qu'on le décide»*. Le site de La Courneuve à Meschers-sur-Gironde a ainsi été transformé, mis en scène par l'équipe de la CARA secondée par Cédric-Rameau-Monpouillan. Peu de temps avant que ne commence l'exposition, ce dernier dévoilait par petites touches sa scénographie : *«Laisser pousser des fleurs de rocaille comme d'immenses bijoux de verre et de résine, capter la lumière puis laisser voler les poissons nomades sur la canopée… Présenter et détourner les œuvres d'une vingtaine d'artistes (verriers, peintres, sculpteurs, céramistes, potiers…) dans un cadre de nature et un ensemble de constructions collectives. Nées de la mer ou tombées du ciel, ces œuvres seront mises en scène et poseront mille questions aux visiteurs. Des matières et des matériaux divers dans de savants mélanges seront présentés dans des situations improbables»*.



De gauche à droite : Cédric Rameau-Monpouillan, Jean-Pierre Tallieu, Delphine Hugonnard-Bruyère lors de l'inauguration

Des poissons… Un fil rouge

Pour faire le lien entre les différentes pièces exposées, l'équipe de la CARA a imaginé un fil conducteur, un fil rouge… Les poissons. Plus précisément ceux de l'artiste céramiste Armand Tatéossian fabriqués en argile chamottée[1]. Ce dernier les avait précédemment utilisés lors d'expositions plus personnelles, comme il l'explique. *«Les poissons sont une introduction à l'esprit de l'exposition. Ils en remplissent l'espace pour en éveiller l'imaginaire, la sérénité et le*

déplacement ; le mouvement silencieux et irréel suscite une lecture instinctive, une impression d'ensemble et de pénétration dans une compréhension essentiellement sensitive ; il n'y a plus de référence à une échelle de temps ni de dimensions. Le banc de poissons évolue dans un lent et silencieux «voyage» sans attache, comme un peuple en errance, avec une apparente fragilité, dans la fluidité du temps… ». Les Poissons nomades sont le fil conducteur, le fil rouge de cet évènement. Ils guident le visiteur. *«Une porte s'ouvre dans un univers où tout n'est que surprise»*, conclut Delphine Hugonnard-Bruyère.

Jeu de piste pour les enfants
Possibilité de pique-niquer sur place
Horaires d'ouverture : de 11h à 19h – 7 jours s/7 – Gratuit.

[1] L'argile chamottée est de l'argile cuite concassée ajoutée à de la terre glaise, ceci pour lui conférer certaines propriétés au séchage et à la cuisson.

Des ateliers à destination des centres de loisirs de la CARA

La CARA organise en juillet et août des ateliers sur le thème de l'impact de l'eau sur l'habitat et sur notre territoire. Ils sont proposés aux enfants inscrits dans les centres de loisirs de la CARA, en complément de l'exposition «Poissons nomades». Le service Politique de la Ville de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique a collaboré à la démarche et a régulièrement sollicité les centres de loisirs pour leur présenter le projet. Au final, une dizaine d'entre eux vont y participer. Vaya Politi, une artiste plasticienne de l'association Arts en cercle, située dans le département de l'Hérault, est en charge d'animer ces différentes journées. Un premier atelier intitulé «Sculptures englouties» va permettre aux enfants de fabriquer des sculptures en savon, en sucre ou en roseau qui seront ensuite immergées dans des aquariums ; l'objectif étant d'amener les enfants à créer des œuvres à partir d'une problématique locale d'actualité : les risques de submersion du territoire, de tempête, etc. Le second atelier, «Habitat nomade d'urgence», mêle fabrication et photographie. Après avoir créé un habitat en carton de récupération, les enfants installeront ce dernier dans la nature afin de le photographier, de manière à ce que leur réalisation apparaisse comme un véritable habitat. Ainsi, les enfants peuvent-ils réfléchir à un habitat facilement déplaçable en cas de risque de submersion ou de tempête. Les étapes de la création seront filmées en stop-motion (procédé de montage vidéo créé à partir de photographies) par l'artiste Vaya Politi. De plus, les œuvres des enfants seront exposées les 18 et 19 septembre en clôture de «Poissons nomades». Ces différents projets seront également révélés au public lors des Journées du Patrimoine.

Les artistes exposés

Nathalie Bouzon, 

Emmanuel Pecatte, 

Yvon Chiampo, 

Annet Perrin, 

Michel Delcey, 

Suzanne Philidet, 

Frédéric Fandre, 

Cédric Rameau-Monpouillan, 

Jean-Jacques Fanjat, 

Eva Roucka, 

Jean-Pierre Gérome, 

Kazumi Taï, 

Vincent Girard, 

Armand Tatéossian, 

Tao et Michel Guevel, 

Windfried Veit, 

Nicolas Morin, 

Yan Zoritchak. 



L'ordinateur sans peine !

Depuis une douzaine d'années, le club informatique de Vaux-sur-Mer a vu passer plusieurs centaines de personnes. Toutes, jeunes et moins jeunes, ont souhaité s'initier, se familiariser et progresser avec l'environnement informatique : ordinateurs, logiciels, scanners, Internet… Au-delà des écrans et des claviers, c'est un véritable maillage social qui s'est formé dans une ambiance détendue.



Michel Henry Président du club informatique de Vaux-sur-Mer

En cette matinée de juin, l'ambiance semble studieuse au premier étage de la salle Equinoxe à Vaux-sur-Mer. Une bonne dizaine de personnes installées derrière des écrans d'ordinateurs apprennent à rédiger un mail, joindre un fichier et envoyer un message. *"N'oubliez surtout pas de mettre votre pièce jointe. Attention à la taille du fichier que vous allez envoyer"*, indique Michel Henry Président du club informatique de Vaux-sur-Mer, ce dernier fait aussi office d'animateur. Le club existe depuis 1998, *"au moment même où l'informatique domestique et personnelle a commencé à prendre de l'ampleur, notamment grâce à l'arrivée d'Internet"*, explique-t-il. *"C'est sur l'initiative de la mairie de Vaux-sur-Mer que le club a vu le jour"*, se souvient Jean-Louis Balorin, élu municipal et l'une des nombreuses chevilles ouvrières de l'association. Au départ, les adhérents étaient assez peu nombreux et venaient de tous les horizons. *"La moyenne d'âge avoisinait la vingtaine d'années. Les maisons étaient peu équipées et chacun pouvait, à travers l'association assouvir sa passion de l'informatique"*, se rappelle Michel Henry qui insiste sur la qualité des services fournis, services qui ont fait la renommée du Club. *"Nos adhérents peuvent venir 7/7 jours de 8 heures à 22 heures, dimanche et jours fériés compris, sauf les jours de maintenance"*, détaille-t-il. *"Ils bénéficient en outre d'un 'mode support'. Ils viennent avec leurs questions et nos animateurs, tous bénévoles, leur apportent les réponses adéquates"*, poursuit-il. Enfin, différents ateliers, de tous niveaux, leur permettent d'appréhender l'outil informatique et de devenir autonome : création de blog, retouche de photos, maîtrise des logiciels sous licence ou open-source[1], l'archivage, la sauvegarde. C'est ainsi qu'en cette journée de juin, une dizaine d'adhérents participent à un module d'initiation à Internet et à l'envoi de messages électroniques notamment via Gmail[2].

Près de 3.000 heures de cours

Le bouche-à-oreilles aidant, le succès a suivi. Aujourd'hui, l'association compte pas moins de 180 adhérents dont 28 couples. La plupart viennent de Vaux-sur-Mer (38%), de Royan (24%) et de Saint-Palais-sur-Mer (23%). *"Depuis 1998, notre population a vieilli"*, concède Michel Henry. De fait, 77% des adhérents ont plus de 60 ans. La tranche 60-70 ans représente 48% des cotisants, celle des plus de 70 ans atteint 29% d'entre eux. *"Notre plus vieil adhérent est né en 1928, le plus jeune en 1982"*, souligne le président du Club informatique. Il explique en partie ce phénomène par le fait que *"les jeunes générations naissent avec un ordinateur entre les mains et qu'ils savent bien maîtriser l'outil rapidement. De plus nos centres d'intérêt sont différents. Beaucoup de jeunes veulent jouer en ligne quand la plupart d'entre nous voulons apprendre à surfer sur le Web"*, ajoute Jean-Louis Balorin. Mais le Club n'a pas dit son dernier mot. Après avoir renouvelé la quasi-totalité du parc informatique, avec des ordinateurs issus d'assemblage et non pas d'ordinateurs de marque, *"car ces derniers sont moins fiables"*, insiste Michel Henry, le Club a acquis un convertisseur pour dupliquer des cassettes VHS en support numérique (DVD) et un scanner pour diapositive. En 2009, les neuf animateurs ont à eux seuls dispensé près de 3 000 heures de cours d'initiation à l'informatique. La bonne santé du Club informatique de Vaux-sur-Mer qui *"s'autofinance en totalité"*, tient aussi à la convivialité et à la bonne humeur qui règne dans ses rangs. Finalement, toute la philosophie et toute l'action de l'association sont résumées dans sa devise : *"Ceux qui savent apprennent à ceux qui ne savent pas"*.

ChS

[1] Les logiciels "Open source" : c'est-à-dire la possibilité de libre redistribution, d'accès au code source et de travaux dérivés.

[2] Service de messagerie gratuit proposé par Google.

Paroles d'adhérents



Jean-Pierre Dalido, 66 ans, ancien cadre bancaire
Je suis un homme du livre et du papier. Et l'informatique ne m'intéressait pas. Mais j'ai des petits-enfants qui habitent en région parisienne. Ils communiquent essentiellement par mail pour laisser des messages, envoyer des photos. Il a bien fallu que je me mette à l'ordinateur. J'ai démarré de zéro. Je viens prendre des cours deux heures par semaine. Les animateurs se sont mis à mon niveau. Maintenant j'arrive à me débrouiller et j'ai envie de progresser.



Arlette Voyer, 71 ans, ancienne chargée d'étude à La Poste
Je suis arrivée à Royan en juillet 2009. J'ai acheté un ordinateur notamment pour Internet et la messagerie. Je me suis vite rendu compte que l'utilisation était complexe. J'ai donc adhéré au Club. Je prends des cours à raison de quatre heures par semaine. Ce que j'aime ici c'est que j'ai toujours des réponses à mes questions. Les animateurs sont dévoués et ne comptent pas leur temps.



Christian Domange, 78 ans, retraité
J'ai eu un contact avec l'informatique dans les années 70. Mais depuis lors, j'ai tout oublié. Mes enfants et petits-enfants sont équipés en ordinateurs et Webcam. C'est un mode de communication qui me plait. Il m'a fallu tout réapprendre. Maintenant, après dix ans dans le club, je parviens à être autonome. Je fais de retouches sur des photos. Je rajoute ainsi des cheveux sur mon crâne !!



Annie Jullien, 67 ans, ancienne directrice de maison de retraite.
Mon défunt mari passait beaucoup de temps sur l'ordinateur et m'a incité à m'y mettre. Depuis sa disparition, je me retrouve seule à Royan. Outre le fait que le club m'apporte une convivialité que je ne retrouve pas chez, savoir manier l'outil informatique me permet de rester en contact avec ma famille restée en Bretagne et à Paris. Je suis de nature curieuse et grâce aux formations du club, j'arrive à ouvrir d'autres portes.

Victor Lembert, 71 ans, ancien cadre administratif à Air France



Je suis arrivé à Royan en 2008 et j'avais besoin d'avancer dans la connaissance du monde informatique pour garder le contact avec ma famille et mes amis, en leur envoyant des messages, des photos de vacances… Au sein du club, je trouve les réponses à mes questions. Je progresse. Je trouve que les formateurs sont particulièrement patients !



Maryse Wack, retraitée de la fonction publique
Mes enfants m'ont acheté un appareil photo numérique. J'avais deux choix : ou bien collectionner les cartes numériques ou bien acheter un ordinateur et me mettre à l'informatique. J'ai opté pour la seconde solution. Le club m'a beaucoup appris et maintenant beaucoup de mes craintes dans le maniement de cet outil sont parties. Je parviens à interroger ma banque (comptes en ligne), à consulter mes messages, à scanner des documents et les envoyer à mon fils qui est aux Etats-Unis…

Propos recueillis par ChS



Renseignements pratiques

Club informatique de Vaux sur Mer
1, place Maurice Garnier
17640 VAUX-SUR-MER
Tél : 05 46 38 83 97
Site Internet : www.civsm.fr/
Cotisation : 65 euros/an

Portrait

Alain Bonnifleau

Percer les secrets du Fâ



Professeur de lettres classiques à la retraite, Alain Bonnifleau préside, depuis quelques années, l'Association de Sauvegarde du Site Archéologique de Barzan (ASSA Barzan), site plus connu sous le nom du Fâ. Un espace de plusieurs dizaines d'hectares, vieux de plus de deux mille ans, qu'il met en valeur avec notamment le concours de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique et du Conseil général de Charente-Maritime.

Les vestiges du Fâ pourraient être les restes de la vieille ville de Novioregum indiquée dans l'itinéraire d'Antonin, sorte de guide de voyage antique. A moins que ce ne soit Portus Santonum (port des Santones) décrit par Ptolémée. Il n'existe aucune certitude, et peu d'indices permettent aujourd'hui de corroborer l'une ou l'autre des hypothèses. Toujours est-il que cette cité antique qui daterait du IIe siècle avant JC, située dans un environnement exceptionnel au bord de l'estuaire de la Gironde, n'en finit pas de dévoiler ses secrets, grâce à l'Association de Sauvegarde du Site Archéologique de Barzan, sous l'impulsion de son président, Alain Bonnifleau.

Créer une dynamique

Fils d'un père percepteur et d'une mère au foyer, petit-fils de gendarme et d'agriculteur, cet enseignant en lettres classiques (Français, Latin et Grec ancien) aujourd'hui à la retraite est tombé dans l'archéologie comme d'autres sont tombés dans la potion magique. La proximité du château de Gençay, à côté duquel il a grandi, a sans doute influencé sa passion des vestiges. Avec des amis qui l'enrôlent dans l'association du Vieux-Château, il prospecte les douves, les alentours jusque dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres. *"Nous recherchions des silex, des vestiges, des pierres d'apparence bizarre dans les champs…Il arrivait que des agriculteurs nous appellent parce qu'ils avaient trouvé des fossiles"*, se remémore-t-il. Bac Philo en poche, il hésite entre le journalisme et l'enseignement et choisit la seconde voie, plus sûre que la première et nettement mois *"saltimbanque"*. L'obtention de son Capes acquise, ce lecteur débridé, amateur de Diderot, Marivaux, Rimbaud et des surréalistes, rejoint les collèges de Saujon, Pons et le lycée Bellevue de Saintes. Il se fixe définitivement à Royan en 1980, au collège de la Triloterie, rebaptisé depuis lors, Collège Henri Dunant. Le site du Fâ, dont le nom viendrait du latin *"Fanum"* (lieu sacré, temple), reste toujours présent dans son esprit. Il cherche à valoriser son potentiel.*" Avant 1993, ce site était une propriété privée jalousement gardée. Elle n'offrait aucune place à la valorisation : nous connaissions simplement son existence et nous devinions son importance grâce aux articles de Jacques Dassié publiés en 1976"*, explique Alain Bonnifeau. Ce site n'ayant guère évolué depuis quelques décennies, *"nous aurions bien voulu, avec quelques amis, donner une dynamique au territoire, mais il n'existait pas d'élément moteur et pas de projet"*, se souvient-il.

Fouilles structurées

C'est en 1993 que se crée l'ASSA Barzan, chargée de l'exploitation du site. *"Parmi les vingt-quatre administrateurs de l'association, il y avait M. Raymond Lalay, directeur de l'AFPA à Bordeaux. Il possédait une maison sur la commune. Il savait frapper aux bonnes portes pour obtenir des subventions et permettre de relancer les fouilles et de développer, en ouvrant le site au public"*, précise Alain Bonnifleau. Des fouilles structurées débutent en 1994, supervisées par l'Université Bordeaux III et par l'Université de La Rochelle. Temples, thermes, théâtre, entrepôts, forum, habitations, et avenues sont bientôt mises au jour.

La relance des fouilles a suscité l'interrogation puis l'inquiétude des voisins et riverains. La diplomatie et la pédagogie ont permis

d'expliquer les projets à commencer par la rénovation de la ferme construite au milieu du XIXe avec les pierres du site : *"Le Fâ a servi de carrière à de nombreuses constructions. Il ne serait pas étonnant que l'on retrouve des pierres romaines dans les murs de la ferme qui date des années 1840-1850. Le moulin tout proche a été construit fin XVIe début XVIIe, sans doute avec des pierres provenant des anciennes maisons, des voies et des thermes. Il se dit même que le village de Talmont-sur-Gironde, tout proche, a été construit à partir des matériaux provenant du Fâ"*, détaille Alain Bonnifleau

Pièces en or, fibules...

L'objectif du professeur de Lettres et de ses coreligionnaires a toujours été de mettre en valeur cette ville antique qui surplombe l'estuaire de la Gironde. Les pièces les plus emblématiques et les plus parlantes du site sont présentées ans un musée attenant au site. Ce musée qui expose depuis septembre 2005 près de 700 objets n'aurait sans doute pas vu le jour sans la volonté de l'équipe de l'ASSA Barzan, présidée par Alain Bonnifleau. Les pièces en or y côtoient des fibules, des tambours de colonne, des conduites de canalisation en terre cuite, des poignées étrusques… La muséographie s'attache à présenter, avec des maquettes et des animations en trois dimensions la ville romaine et les interrogations qu'elle suscite.
Quand il raconte l'histoire du site, Alain Bonnifleau ne cherche pas à convaincre son interlocuteur. L'œil vif, la parole et le verbe posés, il transmet son savoir et sa passion en faisant toujours œuvre de pédagogie. *"Il m'arrive de me transformer en guide. Et je pense que les guides doivent s'adapter à leur auditoire, répondre aux attentes et à la curiosité des visiteurs."*, explique-t-il. Lui-même ne cherche pas à en "mettre plein la vue comme d'autres lieux de mémoire tentent de le faire". Il essaie simplement de faire comprendre comment les gens de l'époque vivaient. Il cherche lui-même à percer les secrets du lieu, secrets qui restent innombrables.

ChS

Le Fâ : une vocation pédagogique

Depuis plus de quinze ans, la municipalité de Barzan puis le Syndicat mixte de Barzan ont confié à l'ASSA la gestion du site. Quatre domaines ont été depuis lors privilégiés : accueil du public, soutien à la recherche, animation culturelle et animation pédagogique. C'est ainsi que différentes activités alliant observation et expérimentation sont proposées au public scolaire (primaire, collège, lycée) : fouille dans une structure factice, fabrication de mosaïques, frappe de monnaie... Ils sont chaque année, plusieurs milliers de scolaires à s'initier à la poterie, à la cuisson de céramique, à être sensibilisés au patrimoine... "Nous avons accueilli sur les différentes animations pédagogiques 4750 élèves en 2009", tient à indiquer Alain Bonnifleau.

Pratique
Site gallo-romain du Fâ – 17120 Barzan
Tél. : 05 46 90 43 66 ou 05 46 90 33 45
http://fa-barzan.fr/

Ouverture :
D'avril à septembre : Tous les jours de 10 h à 19 h
D'octobre à mars : Du vendredi après midi au dimanche et tous les après-midi pendant les vacances scolaires de 14h à 17h30
Tarifs visites tout public : 4 € adulte, 2 € enfant, 3 € groupe adulte, 1,50 € groupe enfant







Jumping International Royan Atlantique : *Un rendez-vous immanquable*

L'Espace Maine-Gaudin rassemble sur plusieurs hectares un golf 18 trous ainsi qu'un centre équestre où se tient, chaque année depuis plus de 30 ans, une compétition de premier choix dans le calendrier des bons cavaliers : le Jumping International Royan Atlantique. La 34e édition de ce Concours de Saut International 3* (trois étoiles) à laquelle la Communauté d'Agglomération apporte son soutien moral et financier, aura lieu les 20, 21 et 22 août prochains.

Le Jumping International Royan Atlantique a bien failli ne pas avoir lieu cette année. Traditionnellement prévu pour la fin du mois de juillet, il s'est fait soufflé la place (mais pas la vedette) par une manifestation plus importante : le Jumping de Chantilly, classé 5* et étape incontournable du Global Champions' Tour. La manifestation royannaise, classée 3*, n'a pu que s'incliner. *"Habituellement, le concours de Chantilly se tient en septembre. Or, cette manifestation est qualificative pour la finale qui a lieu cette année à Rio de Janeiro au Brésil fin août. Les organisateurs ont, en conséquence, décidé de l'avancer fin juillet, date à laquelle se déroule normalement notre concours"*, explique Jean-Paul Matrat, président de la Société d'Organisation des Manifestations Equestres de la Côte de Beauté (SOMECOB), association de loi 1901 organisatrice du Jumping de Royan. Le calendrier de la Fédération française d'équitation n'autorisait qu'une solution : les 20, 21 et 22 août, sous réserve que d'autres concours nationaux et internationaux décalent leurs rendez-vous. Ce qui fut fait au grand soulagement de Jean-Paul Matrat. *"J'ai eu quelques sueurs froides. Avec toute l'équipe, nous nous étions donné jusqu'au 15 mars environ. Après cette date, nous ne pouvions plus organiser quoi que ce soit en termes de contrats, de préparation etc. La décision positive nous est finalement parvenue le 16 mars"*, lâche-t-il, soulagé.

"Concours favori"

L'organisation d'un tel événement mobilise tout le long de l'année une quarantaine de bénévoles et sur les trois jours de la compétition, près d'une centaine de personnes. Tous aident à la mise en place des installations qui doivent répondre au rigoureux cahier des charges imposé par les Fédérations française et internationale d'équitation. Les administrateurs de la SOMECOB n'hésitent pas eux–mêmes à mettre la main à la pâte en se transformant en peintres, jardiniers, électriciens… afin que tout soit prêt le jour J. *"Tout le monde tient à ce rendez-vous qui évoque de nombreux souvenirs : il est bien ancré dans le paysage sportif et le calendrier estival du pays royannais"*, insiste Jean-Paul Matrat.

Idéalement situé à quelques encablures de la mer, le site de Maine-Gaudin bénéficie d'espaces et d'infrastructures suffisants pour accueillir le gratin du circuit français, européen et mondial. Les plus grands cavaliers et leurs non moins prestigieux chevaux sont nombreux à avoir foulé les pistes de Maine-Gaudin et y avoir planté leurs sabots. Le Belge François Mathy fut le premier vainqueur de la compétition en 1977 et le premier double vainqueur du Jumping de Royan en 1979. En 1976, il s'était classé troisième aux JO de Montréal. Marcel Rozier, double médaillé aux Jeux Olympiques (Mexico et Montréal), a remporté la compétition en 1980. L'année d'après, c'est Patrick Caron, qui deviendra champion du monde par équipe en 1982, qui empocha le Grand Prix. Philippe Rozier, en digne successeur de son père Marcel fut multi-médaillé aux championnats d'Europe et du Monde. Bien sûr il remporta le concours de Royan en 1990 avant de récidiver en 1992. Marckus Fuchs, vice-champion d'Europe (1999) vice-champion olympique (2000), multimédaillé mondial (championnat et coupe) a obtenu la première place à Royan en 1987 et assure que le Jumping est *"l'un de ses concours favoris"*. La plupart de ces cavaliers sont devenus par la suite entraîneur et/ou président de leur fédération nationale.

"Rêve secret"

Dans ces conditions, *"il est impensable qu'une telle manifestation disparaisse",*

insiste Jean-Paul Matrat qui concède être passé plusieurs fois *"au bord de la correctionnelle"* (traduire : au bord de l'annulation). Il n'a qu'une angoisse : que les 5.000 spectateurs réguliers qui suivent la compétition chaque année soient privés de leur compétition. *"Si le Jumping devait s'arrêter une année, reprendrions-nous ensuite ?"*, s'interroge-t-il. Car derrière l'événement, le dévouement du milieu associatif, la passion du cheval et de la compétition, de nombreuses sommes sont en jeu. Le budget global de cet événement atteint 400.000 euros. *"Sans compter toute l'aide technique de la ville de Royan, de Saint-Georges-de-Didonne, de Saint-Palais-sur-Mer et les investissements directs et indirects de la CARA, avec la mise en place de navettes Cara'Bus entre le centre ville et notre site"*, précise Jean-Paul Matrat. Ce budget comprend les 111.000 euros alloués aux prix remis lors de la compétition. Ce sont d'ailleurs ces dotations qui déterminent les catégories dans lesquelles les compétitions sont classées. Le label international reconnaît cinq échelons illustrés par des étoiles. Ces étoiles reflètent le niveau sportif, la dotation globale du concours, ainsi que la qualité des services et prestations proposées par l'organisateur. Pour franchir le palier supérieur et accéder au label CSI 4* (Concours de saut international quatre étoiles), il faudrait que les organisateurs royannais délivrent une enveloppe de prix d'environ 180.000 euros et qu'ils portent cette dotation globale à plus de 350.000 euros pour décrocher une cinquième étoile. *"C'est le rêve secret que je caresse"*, explique Jean-Paul Matrat qui souligne la difficulté à trouver chaque année des partenaires.

EPREUVES

VENDREDI 20 AOUT 2010

10H30 : PRIX DE THALASSA (SHF/FFE FUTURE ELITE)
16H00 : PRIX (NON DEFINI)
19H00 : PRIX CAP SECURITE (ALARMES CHARENTAISES)
22H00 : PRIX M.M.A. SARL ASSURANCES ARNOUX

SAMEDI 21 AOUT 2010

10H30 : PRIX ELEVAGE DU RICOU (SHF/FFE FUTURE ELITE)
16H00 : PRIX HORSE LOGISTIC COMPANY
19H00 : PRIX DE LA VILLE DE SAINT PALAIS SUR MER
22H00 : PRIX DU CONSEIL GENERAL DE LA CHARENTE MARITIME - PUISSANCE 6 BARRES

DIMANCHE 22 AOUT 2010

8H30 : PRIX DE L'ADEC 17 - LES ELEVEURS DE CHARENTE MARITIME (SHF/FFE FUTURE ELITE)
10H30 : PRIX ESPACE MEDIA
15H00 : DERBY DE L'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE
18H00 : GRAND PRIX DE LA VILLE DE ROYAN
21H15 : SPECTACLE EQUESTRE : LES ECURIES DE CHAMBORD

Ces horaires sont donnés à titre indicatif. L'organisateur se réserve le droit de les avancer ou de les retarder suivant les impératifs techniques d'organisation générale.

Rendez-vous du show-business

"La loi Evin a fini par tarir le financement des sponsors privés. Avant plus de la moitié de notre budget provenait du soutien des grandes marques de champagne, de spiritueux, de cigarettes… Maintenant trouver un sponsor privé à 10.000 euros devient nettement plus difficile. Tant et si bien que 70% du budget 2010 provient de subventions publiques. Sans les collectivités locales et les établissements publics, nous ne pourrions pas organiser cet événement. Et encore, rien n'est acquis auprès des collectivités puisque le Conseil régional, qui était l'un de nos fidèles partenaires, a mis fin à sa participation", regrette Jean-Paul Matrat. Un mauvais coup du sort alors que les contraintes en matière technique et sécuritaire ne cessent de s'accroître. *"Et tout cela a un coût"*, dit-il. Qualificatif pour les championnats d'Europe et comptant pour le classement mondial des compétiteurs, le Jumping de Royan est également un événement à part sur le circuit mondial en raison de quelques particularités : il est l'un des rares terrains à être encore enherbé. En effet, la plupart des concours ont lieu sur des sols sableux. L'aire de compétition dispose en outre d'un maillage d'une centaine d'ampoules au sodium qui permettent l'organisation de 'nocturnes', *"avec un éclairage maximum sans zones d'ombre ou presque",* explique le président de la SOMECOB. Ces éléments et le plateau très relevé des compétiteurs, qui font aujourd'hui partie du Top Ten de l'équitation mondiale ont participé à accroître la renommée et le succès de cet événement où se croisent touristes, passionnés d'équitation, politiques et vedettes du show-business. Jean Rochefort mais aussi Charles Berling, Jean-Pierre Raffarin, Vanessa Paradis et bien d'autres ont assisté aux épreuves très sélectives du Jumping.

ChS

(Transport)

Titres de transport :



LES NOUVEAUTES CARA'BUS

Depuis le 3 juillet dernier, le réseau de transport en commun de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, Cara'Bus, met désormais à disposition des utilisateurs trois nouveaux titres de transport. Pour plus de simplicité !

Il existe de nombreuses façons de voyager malin et Cara'Bus le prouve une fois encore. Trois titres de transport supplémentaires non nominatifs ont fait leur apparition depuis le 3 juillet. Objectif : *«simplifier la grille tarifaire, faire évoluer l'offre et les services»*, comme le souligne Frédéric Blain, directeur du Pôle Prospective, Aménagement et Mobilité à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) et responsable du service Transports. Afin de suivre les habitudes des nombreux utilisateurs, un pass trois jours d'une valeur de 7 euros a été créé. Valable soixante-douze heures après la première validation, il peut être utilisé pour tous services, dont celui de transport à la demande, et sur tout le réseau soit dix lignes régulières, trois lignes estivales, trente-trois circuits scolaires. Ce nouveau titre vient compléter le pass journée à 3,50 euros et s'adapte particulièrement aux courts séjours sur le territoire de la CARA.

Un pass hebdomadaire à 10 euros pour tous a également été intégré à la grille tarifaire. Il s'utilise du lundi au dimanche sur l'ensemble du réseau et des services sans restriction. *«Ce pass hebdomadaire permettra notamment aux personnes en contrat d'alternance ou bénéficiant d'un contrat à la semaine d'emprunter le réseau Cara'Bus»,* indique Frédéric Blain. *«C'est une souplesse supplémentaire apportée à l'offre puisqu'il n'existait pas, avant le 3 juillet dernier, de titres de transport intermédiaires entre le pass journée et le pass mensuel».* Enfin, les utilisateurs peuvent désormais acheter un pass annuel, valable un an après la première validation, pour la somme de 296 euros.

«Les jeunes d'aujourd'hui feront le transport de demain»

A plus long terme, le pass annuel jeune et le pass annuel scolaire vont également évoluer. *«Les moins de 21 ans bénéficient déjà d'un tarif avantageux»*, rappelle Frédéric Blain. *«Toutefois, suivant le secteur d'affectation des enfants, les tarifs fluctuent. D'ici 2014, conformément au souhait des fédérations de parents d'élèves et des élus de la CARA, le pass annuel jeune et le pass annuel scolaire deviendront une carte unique à 90 euros valable sur tout le réseau et pour tous les services»*. Cara'Bus modifie donc ses tarifs mais en contrepartie les services s'améliorent et s'accompagnent de nombreux avantages. Dès 2014, le pass scolaire sera valable tous les jours de l'année (vacances scolaires incluses). A la rentrée 2010, cinq titres de musique téléchargeables légalement seront offerts pour tout achat de ce même titre de transport. Ainsi, en multipliant les offres, les services proposés à la population, en s'adaptant aux évolutions de la société et plus précisément du territoire, Cara'Bus affirme son rôle de service public de transport en commun.

CS

Bilan de fréquentation 2009

«La population commence à s'approprier le réseau Cara'Bus».

En 2009, le réseau Cara'Bus a totalisé 776 040 voyages. Les circuits scolaires ont représenté 64,6% de la fréquentation totale ; les lignes régulières et estivales 35,4%.
Globalement sur l'année, trois périodes distinctes se sont détachées, sachant que la fréquentation mensuelle a augmenté régulièrement :

- De décembre à mars, les scolaires et la population ont majoritairement emprunté le réseau ;
- De mars à août, la fréquentation a fortement fléchi notamment du fait de l'arrivée des touristes ;
- D'août à décembre, les scolaires et la population locale ont été nombreux à prendre le bus, avec un pic de fréquentation de septembre à novembre (rentrée scolaire, belle arrière-saison, etc.).

Concernant la fréquentation des lignes, la ligne 12 (Saint-Palais-sur-Mer/ Vaux-sur-Mer/Royan/ St-Georges-de-Didonne) est la plus importante du réseau. Elle a transporté près de 62 300 personnes en 2009, soit 5 190 personnes par mois. En 2e position, la ligne 31 (Ronce-les-Bains/ La Tremblade/ Arvert/ Les Mathes/ La Palmyre/ Royan) a cumulé 28 000 personnes à l'année, soit une moyenne mensuelle de 4 685 utilisateurs.

Au premier trimestre 2010, la fréquentation est globalement en augmentation par rapport à celle du premier trimestre 2009. Les lignes 12[1], 22[2] et 23[3] intéressent de plus en plus les habitants du territoire avec respectivement 10,1%, 7% et 6% de la fréquentation totale du réseau Cara'Bus.

[1] St-Palais-sur-Mer/ Vaux-sur-Mer / Royan / St-Georges-de-Didonne.
[2] La Tremblade /Arvert / Etaules / Breuillet / Royan.
[3] Saujon / Médis / Royan.

ÉCONOMIE & TERRITOIRE

Sommaire

Une convention pour développer le logement social



Simplifier l'application sur le terrain de la politique de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) en matière d'habitat, d'aménagement et de développement durable. Tel est l'objectif de la convention signée le lundi 19 avril 2010 entre la CARA et l'Etablissement Public Foncier de Poitou-Charentes (EPF-PC). A la clef, la construction d'une centaine de logements sociaux par an sur l'ensemble des 31 communes membres.

Le Pays Royannais est victime d'une pression foncière accrue. Ce territoire écologiquement fragile attire chaque année de nouveaux résidents alors même que les marais, les forêts, les côtes, les sites classés freinent toute nouvelle construction. De plus, le foncier y est cher, ce qui contraint de nombreux actifs à s'implanter toujours plus loin de leur lieu de travail. Cette situation engendre un étalement urbain ainsi qu'une dissociation marquée entre les bassins d'emplois et les lieux d'habitations. Les logements sociaux y sont insuffisants à l'image de la Charente-Maritime qui concentre 50% des besoins estimés sur la région Poitou-Charentes mais ne compte que 39 logements publics pour 1 000 habitants. Le 3 février 2010, Benoist Apparu, secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme, présentait la nouvelle politique du Gouvernement en matière de constructions de logements sociaux pour 2010 : «le bilan du Plan de Cohésion Sociale (voulu par Jean-Louis Borloo alors Ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement) démontre que l'effort de rattrapage a été accompli. Aujourd'hui, pour répondre aux attentes des Français, il est nécessaire de mieux territorialiser notre politique de logement social[1]». Cette recommandation a été anticipée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) engagée depuis quelques années dans une politique du logement d'intérêt communautaire.

Répartir les logements sociaux sur le territoire

«La loi oblige les communes à disposer de 20% de logements sociaux. La convention signée avec l'Etablissement Public Foncier de Poitou-Charentes (EPF-PC)[2] est un outil qui permet d'anticiper une hausse du foncier et d'avoir une cohérence territoriale», précise Jean-Pierre Tallieu, Président de la CARA. De plus, «cette convention favorise la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH) adopté par la Communauté d'Agglomération le 4 février 2008. Elle permet notamment la constitution d'un portefeuille de foncier rapidement mobilisable afin de

débloquer le lancement de projets de logements sociaux», commente Danielle Crochet, Vice-présidente à la CARA en charge de l'équilibre social de l'Habitat. Des parcelles ont ainsi été achetées sur quelques communes. «Celles adhérant au dispositif s'engagent à réaliser des opérations d'aménagement comprenant au moins 20% de logements locatifs publics facilement desservis par les transports urbains, situés à proximité des bourgs, des commerces, des pôles emplois et accessibles aux personnes handicapées», indique Jean-Pierre Tallieu. En 2010, plus de 140 logements sociaux sont programmés sur le territoire de la CARA. «Je m'en réjouis», affirme Danielle Crochet.
D'ici 2012, pas moins de 375 logements locatifs publics seront produits, soit deux hectares par an. Sur les communes de Royan, Saint-Georges-de-Didonne, Saint-Palais-sur-Mer, Vaux-sur-Mer et Saujon, 153 logements sociaux devront être construits ; 102 sur les communes de Breuillet❷, Saint-Augustin, Saint-Sulpice-de-Royan, Médis, Semussac, Meschers-sur-Gironde, Le Chay ; 56 à La Tremblade et Arvert❶ ; 38 à Etaules, L'Eguille-sur-Seudre, Mornac-sur-Seudre, Chaillevette, Les Mathes ; 16 à Cozes et Grézac et enfin 10 dans les autres communes du Sud-est.
En somme, cette convention assure l'équilibre social de l'habitat, garantit la production de logements sociaux au bénéfice de l'aménagement et du développement durable du territoire.

CS)

[1] Source : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de la Mer.
[2] Lire encadré.





«Focus

l'Etablissement Public Foncier de Poitou-Charentes»

L'Etablissement Public Foncier de Poitou-Charentes (EPF-PC) est un établissement public de l'Etat dont la mission est d'acquérir et d'assurer le portage de biens bâtis ou non bâtis sur le territoire régional. Il est habilité à réaliser des acquisitions foncières, des opérations immobilières et foncières de nature à faciliter l'aménagement ultérieur des terrains par les collectivités ou les opérateurs qu'elles auront désignés. Au service des projets d'aménagement décidés par les collectivités, l'EPF-PC intervient à travers son expertise technique et ses moyens financiers en amont de projets pour une maîtrise foncière anticipée, permettant à ces dernières de concentrer leurs actions et leurs moyens sur les études et le montage des opérations pendant la durée du portage.
A ce jour, l'EPF-PC a conclu des partenariats avec des agglomérations, des territoires périurbains ou ruraux, ainsi qu'avec les quatre départements de la région pour des interventions en matière d'habitat, de développement économique, de protection de l'environnement et d'équipements publics ; soit un engagement global d'environ 100 millions d'euros.

«Dynamiser la politique sociale intercommunautaire»

En février 2010, le service Politique de la ville a mis en œuvre un Projet Educatif et Social Communautaire (PESC) résultant d'un diagnostic définissant les enjeux d'une politique sociale territorialisée et permettant d'améliorer les dispositifs existants sur l'ensemble de son territoire. Des préconisations ont été formulées parmi lesquelles la signature de conventions partenariales. Le 6 mai 2010, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) signait une convention globale territoriale de services aux familles avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime (CAF 17). Objectif : maintenir et développer l'offre de services dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de l'insertion.

«La Politique de la ville»

Sous ce terme générique se cache une des compétences obligatoires de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) qui fixe le cadre contractuel de développement local et d'insertion économique et sociale. Autrement dit, la CARA met en œuvre des actions que ne pourraient assumer seules les 31 communes membres, compte tenu de leur dimension financière ou de leur rayonnement sur le territoire intercommunal.

Depuis 2008, la CARA a lancé un diagnostic complet des actions et services soutenus sur le territoire au niveau éducatif et social. Ce dernier a permis de définir plus précisément les enjeux d'une politique sociale territorialisée et d'améliorer l'offre de services sur l'ensemble de la CARA. Les études réalisées, les statistiques récoltées, les groupes de travail organisés avec partenaires, habitants et professionnels ont mis en lumière les atouts et les points faibles de la CARA. Une fois ce diagnostic posé, le service Politique de la ville a pu établir le Projet Educatif et Social Communautaire (PESC), un document évolutif prévoyant un plan d'actions dans les domaines suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, prévention et médiation sociale, insertion.

Participer à la cohésion sociale du territoire

Le PESC prévoit notamment de développer des modes de garde d'enfants à horaires atypiques (tôt le matin, tard le soir ou le week-end) pour aider les parents travaillant en dehors des heures d'ouverture des garderies traditionnelles. La CARA travaille également à améliorer l'articulation entre l'accueil individuel et l'accueil collectif pour les 0-5 ans à travers le Relais d'Accueil de la Petite Enfance. Les communes ne disposant pas de structures d'accueil pour les 3-18 ans pourront contractualiser avec les collectivités qui portent «un accueil de loisirs». En matière de prévention et de médiation sociale, il est prévu notamment de mettre en place des outils interactifs dans les établissements scolaires et les structures accueillant les jeunes, tout en soutenant les équipes de professionnels et les partenaires locaux compétents. Le Bureau Information Jeunesse sera présent sur l'ensemble du Pays Royannais afin de participer à la mise en place des actions et des temps d'animation à destination du jeune public. L'insertion sera restructurée grâce à l'activité économique. Deux chantiers d'insertion débuteront d'ici la fin de l'année. Le PESC répondra donc à la diversité des problématiques du territoire de la CARA. En ce sens, il est bel et bien l'un des outils de la cohésion sociale, de la dynamique partenariale et territoriale. Il pose un cadre structurant dans lequel de nombreux projets vont s'inscrire et favorise la mise en œuvre d'une nouvelle politique de contractualisation.

Une intervention cohérente entre les différents partenaires

En effet, le PESC préconise la conclusion de conventions avec les différents partenaires inscrits, comme la CARA, dans

une démarche de développement social local et dont les champs d'intervention sont conjoints à ceux de l'Agglomération Royan Atlantique. Ainsi, la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente-Maritime (CAF 17) et la CARA ont signé une convention territoriale globale de services aux familles le 6 mai 2010. «Le diagnostic mis en place pour l'élaboration du Projet Educatif et Social Communautaire a été élaboré avec l'ensemble des partenaires institutionnels dont la CAF 17. Or, cette dernière a vu l'intérêt de s'associer à la CARA et d'aller plus loin dans une démarche de contractualisation», explique Vincent Delmas, directeur du Pôle Politique de la ville et de la Solidarité à la CARA.

«Cette convention est l'aboutissement d'un long travail entre la CAF 17 et la CARA» a rappelé Jean-Louis Deroussen, Président de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF). «Elle revêt une importance considérable dans un contexte de crise économique qui n'a pas épargné les familles. Il était important de recentrer les actions notamment en fonction de la population d'un territoire». Un avis partagé par Vincent Delmas : «L'offre de services doit s'adapter aux spécificités de notre territoire. La saisonnalité des emplois y est notamment fréquente. Les centres de loisirs ne sont pas ouverts le même nombre de mois dans l'année, ce qui créé des disparités. La pression foncière et le chômage nous poussent à développer les logements à destination des jeunes et l'offre de contrats aidés». Or, «cette convention va dynamiser une politique déjà mise en place sur notre territoire», selon les propos de Jean-Pierre Tallieu, Président de la CARA.

En effet, cette convention fixe des objectifs à court et à moyen termes en matière de développement local et plus précisément d'aide aux familles, facilitant ainsi la mise en œuvre d'orientations partagées. Quatre axes de travail ont été dégagés : aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale ; soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants ; accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie ; créer des conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi des personnes et des familles. En pratique, l'accueil individuel et collectif des 0-5 ans sera favorisé par le soutien aux crèches territoriales et associatives et au Relais Assistantes Maternelles communautaire (RAM). Sur le volet enfance-jeunesse, l'offre de services sera maintenue et développée sur tout le territoire pour toutes les familles quelles que soient leurs ressources. La convention permet également d'aider les personnes en situation d'exclusion à reprendre le chemin du travail et de la formation. Les structures sociales telles que les centres sociaux, les associations seront soutenues. «L'objectif de cette convention est clair : mutualiser et rendre cohérent les moyens d'intervention. Elle définit un cadre politique et juridique des actions déjà mises en place auparavant», a souligné Jean-Louis Deroussen.

Grâce à cette convention, «le budget du service Politique de la ville est passé de 400 000 euros à deux millions d'euros» a conclu Michel Priouzeau, Vice-président à la CARA ; un véritable soutien financier pour les projets en cours et à venir.

CS)





Gestion des Déchets

" Notre souci reste la maîtrise des coûts ".

Le vice-président de la CARA, notamment en charge de l'élimination et de la valorisation des déchets, revient sur cette compétence primordiale mais méconnue de l'Agglomération. Comment les déchets sont-ils traités ? A quel coût et avec quelles conséquences ?



CARA'MAG' (C'M') : Comment s'organise la gestion des déchets au sein de la Communauté d'Agglomération ?

Vincent Barraud (V.B.) : L'intercommunalité s'occupe depuis 1996 de la totalité de la gestion des déchets des ménages du pays royannais. C'est autour de cette compétence que les premières solidarités entre les communes se sont créées. Auparavant, à l'époque du SIVOM (entre 1968 et 1995, ndlr), elle n'en avait la charge que pour les communes qui le souhaitaient.

La collectivité a choisi de collecter à domicile les déchets ménagers dans les bacs verts ainsi que les déchets valorisables dans les bacs jaunes. Pour les autres déchets, nous avons choisi l'apport volontaire, dans les colonnes pour le verre et dans les déchetteries pour les encombrants, les cartons, les déchets verts, végétaux…

C'M' : Mais les déchets verts sont aussi collectés en porte-à-porte !

V.B. : La règle est celle que je viens de décliner. Les déchets verts sont effectivement collectés en porte à porte dans 17 communes. Ce fait tient à l'histoire locale : ce service existait précédemment et les élus ont souhaité le poursuivre. Ce qu'il faut savoir, c'est que le service de base d'accueil à la déchetterie est gratuit pour les utilisateurs alors que le service à domicile génère un coût supplémentaire pour l'utilisateur. D'abord, le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est adapté pour prendre en compte le service dans les communes concernées. De plus, cette collecte se fait à partir de sacs en papier recyclable. Ces derniers sont maintenant à la charge de l'utilisateur depuis le début de l'été.

C'M' : Il faut donc payer les sacs en papier maintenant ?

V.B. : Oui, je crois que c'est important de bien expliquer que le service de base, c'est-à-dire l'accueil à la déchetterie est gratuit mais tous ceux qui veulent le service à domicile, dans les communes où il existe, doivent se munir de sacs en papier recyclable et ceci à leurs frais. Nous avons distribué ce sac gratuitement pendant plus d'un an pour habituer à son utilisation, mais nous n'avons pas vocation à payer plus longtemps un service complémentaire. C'est pour cela que j'invite tous ceux qui le peuvent à l'apport volontaire en déchetterie. Cela étant, la collecte se poursuit. Les particuliers des 17 communes concernées qui déposeront leurs déchets verts dans les sacs papier recyclables verront leurs sacs collectés. Je rappelle que les sacs autres que les sacs papier recyclables sont interdits. Ils ne seront donc pas collectés.

C'M' : Que deviennent nos déchets verts ?

V.B. : Aujourd'hui, ils sont broyés sur une plateforme à Grézac pour être ensuite acheminés à coté de Saint-Jean-d'Angély où une société les transforme en compost. Une étude est en cours d'achèvement. L'objectif est de pouvoir organiser la filière de compostage sur notre territoire, sur une propriété de la CARA à Médis.

C'M' : Où sont installées nos déchetteries ?

V.B. : A Arces-sur-Gironde, à Grézac, à Royan, à Saujon, à Chaillevette et à La Tremblade. La construction d'une nouvelle déchetterie est lancée sur la commune de Brie-sur-Mortagne et une autre est en prévision sur celle de Vaux-sur-Mer. Pour cette dernière, nous nous heurtons actuellement à des difficultés liées au foncier. Ces déchetteries sont destinées à l'accueil des particuliers. Pour les professionnels, nous avons créé une structure à Saint-Sulpice-de-Royan. Nous travaillons actuellement pour équilibrer le service en ouvrant une deuxième déchetterie pour les artisans sur la commune de La Tremblade. Il faudra choisir certainement entre celle de Grézac et celle d'Arces-sur-Gironde pour l'adapter également à l'accueil des professionnels.

C'M' : Nous reviendrons sur la question des déchets des professionnels mais pour l'instant restons sur les déchetteries. Où vont les bennes pleines ?

V.B. : Il existe en réalité de nombreuses destinations en fonction de la nature du contenu. Ce qu'il faut savoir, c'est que nous avons des contrats avec des prestataires pour le transport des bennes et également avec chacun des repreneurs. Ces derniers contrats fixent les conditions de reprise, par exemple, pour les cartons et les ferrailles. Le prix de reprise évolue en fonction des cours du marché. Pour chacune des bennes, il existe une destination qui permet la valorisation à chaque fois que cela possible.

C'M': Vous n'accueillez pas tous les déchets dans vos sites ?

V.B. : C'est exact, il y a certains déchets pour lesquels la filière de valorisation n'existe pas encore où reste inaccessible. Il se peut également que l'élimination de certaines catégories de déchets relève de la filière privée.

C'M' : Ces déchetteries sont-elles gérées directement par la CARA ?

V.B. : Oui et non, les gardiens de déchetteries font partie du personnel de la CARA, mais la rotation des bennes est assurée par des prestataires privés.

C'M' : Revenons aux déchets ménagers. Que deviennent-ils, une fois collectés ?

V.B. : La CARA a créé avec la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais et la Communauté de Communes du Sud Charente un Syndicat, le S.I.L, (Syndicat Intercommunal du Littoral) pour gérer le traitement de l'ensemble de nos déchets. Les camions de la société COVED vont vider les ordures ménagères sur le site de transfert de Médis. De là, nous avons environ 22.000 tonnes qui partent à Clérac en centre d'enfouissement technique et 10.000 tonnes vers l'usine d'incinération d'Echillais, à coté du pont de la Charente. Ce qui est important, c'est que le S.I.L, avec la Communauté de Marennes et celle d'Oléron prévoit la construction d'une nouvelle entité qui utilisera un tri mécano-biologique pour retirer la partie fermentescible1 des déchets avant incinération puis une incinération aux normes de sécurité européenne avec une valorisation de l'énergie. Ce projet devrait voir le jour d'ici quatre à cinq ans.

C'M' : Maintenant, que deviennent nos poubelles jaunes ?

V.B. : Nous avons un accord avec Eco Emballages (une société privée agréée par l'Etat) pour la valorisation des plastiques, des papiers et cartonnage, ainsi que les autres déchets valorisables. Nous passons un marché avec chacun des repreneurs. Eco Emballages nous aide financièrement pour chacune des tonnes triées.

C'M' : Où s'effectue ce tri ?

V.B. : Les déchets valorisables des bacs jaunes sont acheminés à Médis sur une plateforme de transfert spécifique. De là, ils rejoignent le centre de tri localisé à Clérac.

C'M' : Combien de marchés la CARA a-t-elle passé pour la gestion de l'ensemble des déchets ?

V.B. : Une bonne quinzaine de marchés différents qu'il faut suivre, certains quasiment quotidiennement.

C'M' : Nous n'avons pas parlé encore des déchets des professionnels. Où en est le dossier à ce jour ?

V.B. : Cette question est d'actualité depuis fin 2008. L'application de la loi de 1992, contraignant les professionnels à gérer par eux-mêmes leurs déchets à partir de janvier 1993, arrive tardivement sur notre territoire et nous ne sommes pas la dernière collectivité à mettre en œuvre cette obligation. Les conditions financières que nous proposons aux professionnels sont en adéquation avec ce qui se passe sur d'autres territoires. L'offre financière de la CARA est compétitive par rapport aux propositions du secteur privé. Si la note peut paraître salée pour certains, il faut quand même la comparer au volume traité pour ces entreprises. Pour les plus gros producteurs que sont certains restaurateurs, le coût à l'assiette est entre deux et cinq fois moins cher que pour un particulier.

C'M' : Qu'en est-il des autres gros producteurs ?

V.B. : La loi concernant l'application de la redevance spéciale est précise. Sachez que les collectivités locales y sont, elles aussi, soumises et doivent la payer, comme les entreprises. Chacune des 31 communes de la CARA est en train de regarder précisément comment baisser le nombre de bacs et les tonnages de déchets. Ce qui est, il faut le rappeler, le sens de la loi de 1992 repris par les différents Grenelle de l'Environnement qui visent à réduire de manière importante les quantités de déchets produits.

C'M': Nous sommes à la saison estivale. Les campings tournent à plein régime en ce moment. Comment parviennent-ils à gérer leurs nombreux déchets ?

V.B. : Les campings sont les "acteurs vertueux de la CARA" depuis dix ans environ, date à laquelle nous avons mis en place la redevance pour l'hôtellerie de plein air. La première année a été difficile mais depuis les relations sont tout à fait normalisées. Pourtant, les sommes dont ils s'acquittent représentent un coût à la tonne comparable à celui de la redevance spéciale pour les professionnels.

C'M' : Dernière question. Nous avons compris que la gestion des déchets était complexe mais l'utilisateur s'inquiète toujours du coût du service et de son augmentation ? D'autant, qu'avec la mise en place de la redevance spéciale, vous allez avoir des recettes complémentaires…

V.B. : Le budget des déchets dépasse annuellement les 15 millions d'€. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères s'élève globalement à près de 12 millions d'€. La redevance de l'hôtellerie de plein air avoisine les 500.000 € et nous attendons une recette pour la redevance spéciale autour de 400.000 € cette année pour les professionnels. Parallèlement, le Grenelle de l'Environnement a augmenté la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) de près de 350.000 €. Nos projets de nouvelles déchetteries, de plateforme de compostage, la participation de la CARA au S.I.L et aux futurs travaux pour assurer le traitement de nos déchets pour les années à venir ont un coût. Pour 2010, nous n'avons pas augmenté le taux de cette taxe. Il a même baissé dans certaines communes suite à une diminution du nombre de collectes. Notre souci reste bien évidemment la maîtrise des coûts. Mais les efforts sont mieux acceptés lorsqu'ils sont bien répartis.



Pôle Ecologie Urbaine et Développement Durable
Service Déchets
107 avenue de Rochefort - 17200 Royan
Tél : 05 46 39 64 64 - Fax 05 46 22 19 31
service-dechets@agglo-royan.fr

Déchets verts - Sacs papier

N°Vert 0805 56 66 67

du lundi au vendredi de 9h à 18h est mis à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.



Le budget de la C.A.R.A.

Pour financer les nombreux services rendus à la population (transports urbains, logements sociaux, hôtels d'entreprises, collecte et traitement des déchets, assainissement, culture, etc.), la Communauté d'Agglomération dispose de ressources et d'une capacité d'investissement. Depuis 2002, date de création de la CARA, le budget a évolué afin que celle-ci puisse exercer de manière effective de nouvelles compétences. Initialement de 75 M€, le budget était de 109 M€ en 2009.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE 2009 : quelques chiffres clés

109 M€ de budget général dont :

- 42,7 M€ de budget principal
- 38 M€ pour l'assainissement (stations d'épuration, réhabilitation de réseaux de collecte d'assainissement collectif, assainissement non-collectif…)
- 17,5 M€ pour la gestion des déchets (collecte et traitement, valorisation des déchets, déchetteries…)
- 3,1 M€ pour les zones d'activités
- 0,4 M€ pour les bâtiments économiques (hors participation du budget principal)
- 4 M€ pour les transports (Cara'Bus)
- 3 M€ pour les logements de loisir social et saisonniers (hors participation du budget principal)
- 0,3 M€ pour Royan Atlantique Resa (centrale de réservation).

LE RÉALISÉ

Les recettes réelles de la CARA: à quoi ont-elles servi ?

Pas moins de 41 % des recettes réelles portent sur des services directs à la population ; preuve que la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique joue un rôle de service public auprès des habitants des 31 communes du territoire.

FCTVA : Fonds de compensation de la TVA : il a pour objet la compensation par l'Etat aux collectivités locales, à leurs groupements et à leurs services, d'une partie de la TVA acquittée sur leurs investissements.

Quelles ont été les dépenses réelles en 2009 ?

En 2009, les dépenses réelles se sont réparties de la manière suivante : 70% en dépenses de fonctionnement (services à la personne hors équipements comme la gestion des déchets, l'emploi, les actions en faveur de la jeunesse et de l'enfance, etc.) et 30% en dépenses d'investissement.
Les dépenses du service assainissement ont concerné principalement la section "investissement". Celles du service écologie urbaine et développement durable ont concerné la section "fonctionnement".

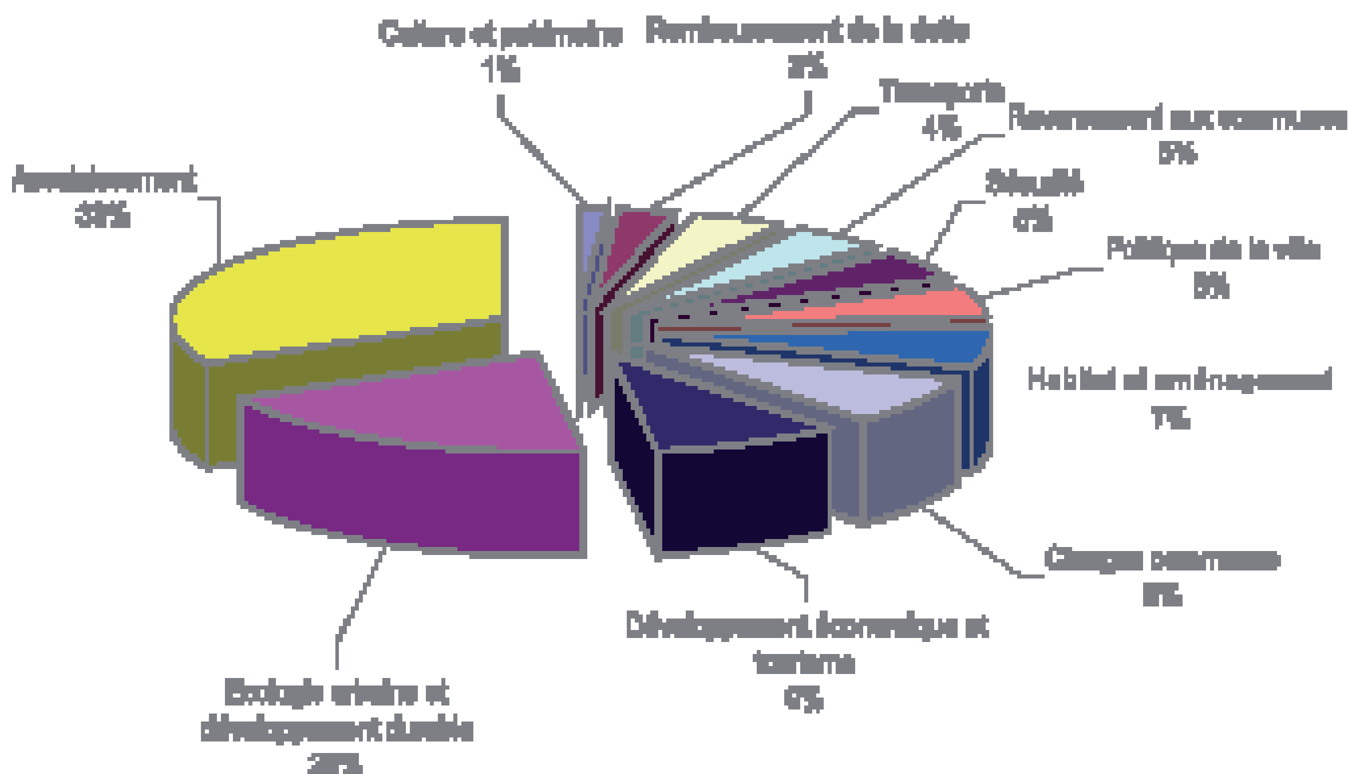
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2010 : quelques chiffres clés

107 M€ de budget général dont :

- 43,1 M€ de budget principal
- 35,4 M€ pour l'assainissement
- 18,4 M€ pour la gestion des déchets
- 2,5 M€ pour les zones d'activités (hors participation du budget principal)
- 1,7 M€ pour les bâtiments économiques (hors participation du budget principal)
- 4 M€ pour les transports
- 1,7 M€ pour les logements de loisir social et saisonniers
- 0,2 M€ pour Royan Atlantique Resa

BUDGET 2010

Dépenses réelles





Site de Cozes

Le logement des saisonniers

Le 4 mars dernier, le Palais des Congrès de Royan accueillait la 9e édition du Forum de l'Emploi Saisonnier. Pas moins de 750 offres d'emploi étaient à pourvoir. Véritable succès, cette journée est la preuve que le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) offre à la population de nombreuses opportunités de travail en haute saison. Or, pour qu'opportunité ne rime pas avec précarité, la CARA met à leur disposition des logements saisonniers attractifs et conviviaux.

Chaque année, la Charente-Maritime attire de nombreux touristes mais aussi de nombreux saisonniers. Cet afflux de population a un impact sur l'économie du territoire et notamment sur l'emploi touristique tel que l'hôtellerie et la restauration. En 2003, le nombre d'emplois sur le littoral de Charente-Maritime a été estimé à 9 900 en moyenne annuelle, soit 83 % des 12 000 emplois liés au tourisme sur l'ensemble de notre département. A l'instar de la Charente-Maritime, l'économie du territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) repose en grande partie sur l'industrie touristique et notamment sur l'activité hôtelière. Or, dès 2003, la Mission Locale du Pays Royannais constatait que les entreprises peinaient à accueillir du personnel, et particulièrement lorsqu'il était issu d'autres régions, en raison d'un manque de logement adapté aux saisonniers. Afin de contribuer à l'attractivité des emplois et de répondre à la problématique du logement, la CARA, dès 2005, a décidé de faire construire des hébergements saisonniers à loyer raisonnable regroupés sur deux sites : La Tremblade et Cozes.

Priorité aux saisonniers !

Ce dispositif garantit aux employeurs la mise à disposition, tout au long de l'année, de logements meublés. Si en haute saison, ils sont destinés prioritairement aux travailleurs saisonniers de l'hôtellerie et de la restauration, ils restent également accessibles aux travailleurs saisonniers d'autres secteurs d'activités. Aujourd'hui, *«les logements sont réservés aux personnes disposant d'un contrat de travail*







à durée déterminé sur le territoire de la CARA dans l'hôtellerie, l'ostréiculture, l'agriculture, etc, la durée maximale de la location étant de huit mois», indique Nancy Bastélica, régisseur des logements. Au total, trente-deux logements répartis sur les communes de Cozes et La Tremblade.

Des "villages" conviviaux

Actuellement, la commune de La Tremblade dispose de dix-huit logements dont un est aménagé pour accueillir une personne à mobilité réduite. Un local technique, équipé d'une machine à laver et d'un sèche-linge, ainsi qu'un local de services sont également mis à la disposition des saisonniers. A Cozes, la configuration est identique même si le nombre d'hébergements y est moins important. En effet, la commune bénéficie d'un logement adapté aux personnes à mobilité réduite et de treize studios. Tous ces hébergements sont réunis dans des chalets qui s'intègrent parfaitement au paysage et à l'environnement, formant ainsi des *"villages"* conviviaux. *«Ce sont des logements meublés et équipés d'environ 27 m2 avec un jardinet privatif»*, précise Nancy Bastélica. Ils se composent d'une pièce principale avec banquette, table, chaises, meuble TV, d'un coin cuisine meublé et équipé (micro-ondes, réfrigérateur, plaques électriques, vaisselle), d'une salle de bain (WC, douche, lavabo) et enfin d'une mezzanine avec deux lits simples. Les hébergements destinés aux personnes à mobilité réduite sont également meublés et équipés. Toutefois, la surface habitable est plus importante : 40 m2 . Les occupants doivent s'acquitter d'un loyer de 380 euros (hors charges) tous les mois. Un prix très acceptable au regard du marché locatif sur le territoire de la CARA. Certaines semaines d'été, le taux d'occupation de ces logements atteint jusqu'à 100%. En moyenne, il est de 89,94% pour les mois de juillet et août sur le site de La Tremblade et de près de 70% à Cozes. Face au succès de ce dispositif, la CARA envisage donc la construction de nouveaux logements sur son territoire.

CS)



Site de Cozes

Site de La Tremblade

MAGAZINE

Sommaire

Cara'Mag fait un tour sur le web

pour vous faire partager sa sélection de sites citoyens, pratiques ou locaux.

Pour les grandes vacances



On laisse sur le bureau l'agenda quotidien que l'on remplace illico par celui des festivités ! Pour avoir un large choix et ne manquer aucune brocante, visite guidée, concert ou autre fête, ayez le bon reflexe : www.agglo-royan-tourisme.fr rubrique «agenda» !

Cara'bus à la plage



Le réseau de transport de l'Agglomération Royan Atlantique, Cara'bus, se met à l'heure d'été en proposant des lignes supplémentaires et en renforçant les fréquences des lignes régulières. A suivre la ligne 31 qui longe les plages et la ligne 32 qui vous emmène à Talmont-sur-Gironde, ainsi que la navette des plages, des campings des Mathes aux plages de la Côte Sauvage et à la Palmyre. Tél. 0810 810 977 – www.carabus-transport.com

Pour vos projets



Vous souhaitez créer une entreprise ? Pour mettre toutes les chances de votre côté, visitez le site de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Rochefort et de Saintonge à Royan. Pour connaître les chiffres clés de votre territoire, faire une étude de marché et de la concurrence... Trouver les formalités, les informations sur les créations et les reprises d'entreprise … De l'idée à la réalisation, la CCI vous aide à construire votre projet. www.rochefort.cci.fr/territoire/antenne-de-royan

Devenez acteur d'une moiblité durable



Est-il indispensable de prendre sa voiture pour aller travailler quand à deux rues de chez soi, quelqu'un s'apprête à effectuer le même trajet ? Est-il agréable de voyager seul quand vous pouvez rencontrer de nouveaux visages et faire un trajet convivial ? C'est à ces questions que le covoiturage répond.
Vous pouvez trouver un aller/retour pour Royan/ Paris pour 60€ ou Royan/ La Rochelle pour 8€ ou encore mettre à disposition vos places passagers. www.covoiturage.fr ; www.covoiturage.com ; www.123envoiture.com

CB

Sélection du Mag :

Expositions · Manifestations · Concerts · Spectacles · Conférences · Visites guidées

"Je reviens toujours à Pontaillac"
au musée de Royan à Pontaillac.
Du 10 mai au 25 septembre.

"Les Poissons Nomades"
à la Courneuve à Meschers-sur-Gironde.
Du 3 juillet au 19 septembre..

Jeudis Musicaux des Eglises Romanes
Du 3 juin au 23 septembre.

La remontée de la Gironde
entre Royan et La Palmyre (Les Mathes)
Station Nautique du Pays Royannais.
Les 3 et 4 juillet.

Le tour de France à la voile
Royan et le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.
Du 14 au 17 juillet.

Festival d'art pyrotechnique
à Saint-Palais-sur-Mer.
Le 21 juillet.

Un violon sur le sable
à Royan.
Les 26, 28 et 30 juillet.

Festival Humour et Eau Salée
à Saint-Georges-de-Didonne.
Du 5 au 8 août.

Fête de la mer
La Tremblade - Ronce-les-Bains.
Le 7 août.

Voile de Mornac
Port de Mornac-sur-Seudre.
Le 14 août.

Spectacle pyro symphonique
à Royan.
Le 15 août.

Jumping international de Royan
à Saint-Palais-sur-Mer.
Du 20 au 22 août.

Remontée de la Seudre
Mornac-sur-Seudre.
Les 28 et 29 août.

Encore plus de manifestations et tous les bons plans pour passer un bon séjour dans leguide de l'été. Disponible gratuitement dans les offices de tourisme.

Opération Containers
AUTOMNE 2010
Du 27 septembre au 24 octobre
L'Agglomération Royan Atlantique présente une deuxième Escale à Talmont-sur-Gironde, en relation avec les communes de Barzan, Chenac St-Seurin d'Uzet, Arces-sur-Gironde et Epargnes.
Une artiste plasticienne, Carole MARCHAIS, sera en résidence dans les containers de transport maritime et devra, pendant quatre semaines consécutives, concevoir une oeuvre originale et contemporaine en impliquant les associations, les habitants, les scolaires… comme source, vecteur ou témoin de la création. Des rencontres, manifestations, ateliers,conférences seront proposées au sein même de la station de containers.
Renseignements :
05 46 22 19 20
www.pays-royannais-patrimoine.com

C'est toujours un succès ! ①
La Remontée de la Seudre se déroule les 28 et 29 août prochains autour du patrimoine de l'estuaire dans une ambiance conviviale et festive. Comme chaque année, rendez-vous est pris pour un week-end dédié à la randonnée et à la Seudre : à découvrir à vélo, à pieds, à cheval, ou sur l'eau. Cette année, les participants découvriront les abords ostréicoles de Mornac-sur-Seudre.

L'architecture balnéaire
S'accorder une petite pause culturelle entre deux bains de mer, c'est possible. Participez, par exemple, aux visites guidées sur l'architecture de Royan, St-Palais-sur-Mer ou Ronce-les
Bains, les villas du XIXe et l'architecture années 50 n'auront plus de secrets pour vous.

Visite guidée de Royan ②
Tél. 05 46 05 04 71
Royan Centre :
Tous les mardis de mi-juin à mi-septembre.

Royan Pontaillac à la Belle époque :
Tous les dimanches de mi-juin à mi-septembre.

Royan Le Parc et l'Oasis :
Tous les jeudis de mi-juin à mi-septembre.

Royan Le Parc et ses villas :
Tous les mercredis de mi-juin à mi-septembre.

Visite guidée de St-Palais-sur-Mer ③
Découverte des quartiers Belle Époque.
Tous les mardis de juin à septembre.
Tél. 05 46 23 22 58

Visite guidée de Ronce-les-Bains. ④
Tous les lundis et vendredis.
Tél. 05 46 36 37 71

CB


①


②


③


④

JUMPING INTERNATIONAL
ROYAN *ATLANTIQUE*
20, 21, 22 AOÛT 2010

St-PALAIS/MER

NAVETTES GRATUITES
DEPUIS ROYAN











